

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 27 JUIN 1979 - N° 945

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

VERS UN DURCISSEMENT AMERICAIN ?

En annonçant la création d'une force de 110 000 hommes prête à intervenir dans le Tiers Monde, «partout où les intérêts américains sont menacés» les dirigeants américains semblent prêts à durcir leur stratégie, pour tenter de donner un coup d'arrêt au recul important qu'a subi la superpuissance américaine, ces dernières années, dans le monde. Alors que leurs positions mondiales ont été notablement affaiblies par les coups que leur ont porté les peuples en lutte pour leur libération, les États-Unis se sont trouvés par ailleurs, dans une position de plus en plus défensive vis-à-vis de la poussée opérée par leur rival soviétique.

Après sa défaite en Indochine, l'impérialisme US, discrédité, s'est trouvé dans une situation d'isolement telle qu'il a dû adopter une politique renonçant provisoirement à toute intervention militaire directe, d'autant plus que l'interventionnisme ouvert, systématique qui avait prévalu, était largement discrédité aux yeux de l'opinion publique américaine par les méthodes de Nixon et de la CIA. Depuis la chute de Nixon, les USA ont donc tenté de maintenir leurs positions dans le monde en recouvrant avant tout à des moyens de pression rendus possibles par leur puissance économique et en soutenant des «gendarmes» locaux.

Cette ligne d'action, qui a amené les dirigeants américains à s'abstenir d'intervenir face à l'offensive du social-impérialisme soviétique en Asie et en Afrique, ne leur a pas permis de contenir celle-ci et ce partout où elle s'est manifestée, notamment en Angola en 1975, dans la Corne de l'Afrique, en Afghanistan, en Asie du Sud-Est...

Cette ligne de conduite a été tout aussi impuissante à enrayer la lutte des peuples en butte à l'impérialisme des États-Unis.

La chute du Shah, sous les coups de la lutte du peuple iranien, a marqué un recul important pour la superpuissance américaine, dans une région où la rivalité des deux superpuissances et acharnée. Ces dernières semaines, face à la lutte du peuple du Nicaragua, aussi, l'impérialisme US s'est trouvé impuissant à enrayer une lutte de libération en Amérique Latine, c'est-à-dire sur un continent considéré pratiquement jusqu'ici comme sa chasse gardée, et une majorité à l'OEA se refusait à cautionner les manœuvres américaines.

La précision selon laquelle cette force n'aurait pas de base fixe témoigne cependant des limites dans lesquelles l'impérialisme US peut se déployer aujourd'hui. Car il est résolu le temps où la superpuissance américaine pouvait impunément, intervenir systématiquement de Saint-Domingue à l'Indochine, en s'appuyant pour cela sur des pays dont les régimes lui étaient étroitement liés. C'est ainsi par exemple que, parmi les États pétroliers du Golfe, plus particulièrement visés par cette «protection» américaine, même des alliés traditionnels des États-Unis, comme l'Arabie Saoudite, aujourd'hui, ne sont nullement prêts à l'accepter.

Quelles que soit par ailleurs les décisions qui seront prises sur l'emploi de la force d'intervention américaine, en fonction de l'évolution du débat sur la stratégie militaire US — qui va se développer avec d'autant plus d'acuité aux États-Unis à l'approche des présidentielles — il reste que l'existence même de cette force constitue un moyen d'intimidation, une menace supplémentaire pesant sur les peuples du monde. Cette mesure intervient alors que la superpuissance soviétique ne cesse d'envoyer des milliers de «conseillers» en Indochine, en Afghanistan, en Afrique, de déployer ses nouvelles unités de «marines», dans le Pacifique, sans compter ses mercenaires cubains, et de développer la formation de ses propres point du globe. Ceci montre ce qu'il en est de la «détente», quelques jours après la signature du traité SALT. En réalité, les deux superpuissances renforcent leurs préparatifs de guerre, l'URSS poursuivant son offensive, tandis que l'impérialisme US, ne renonçant nullement à ses ambitions hégémoniques, se prépare à défendre plus durement ses positions. Cette course à la domination du monde menace toujours davantage la liberté et l'indépendance des peuples du monde. Plus que jamais, ceux-ci doivent être vigilants et se mobiliser pour faire face à la rivalité des deux superpuissances, et au danger de guerre dont elle est porteuse.

Jean-Pierre CHAMPAGNY

Genève

Les pays de l'OPEP cherchent à renforcer leur unité

Face aux pays riches qui se réunissent jeudi à Tokio, contre les spéculations des compagnies pétrolières, les pays de l'OPEP ont mis à l'ordre du jour de leur réunion l'établissement d'un prix commun du pétrole

Lire en page 10 l'interview de M. Roberto Dominguez conseiller auprès de l'ambassade du Venezuela à Paris

A LYON, ACTION EFFICACE DES CHÔMEURS

«On est chômeur, on n'a pas d'argent, on veut bouffer, on ne paie plus»

Lundi à 18 h 30, un groupe de chômeurs et d'intérimaires de Lyon participaient à une action efficace pour obtenir de la Courly les transports gratuits pour les chômeurs. Bon nombre des notables lyonnais étaient en réunion quand les manifestants ont fait irruption dans la salle où ronronnaient ces messieurs...

Lire en page 4

FOYER SONACOTRA : REINTEGRATION DE TOUS LES EXPULSÉS !



Les affaires des résidents entassées pêle-mêle dans des sacs poubelles. Des scènes qui ne sont pas sans rappeler l'époque de la guerre d'Algérie.

Mardi matin, les résidents du foyer Sonacotra de Garges-lès-Gonesse dans le Val-d'Oise continuaient à camper devant leur foyer dont ils ont été expulsés vendredi dernier. Les résidents ont introduits une procédure de référé devant la cour d'appel de Versailles pour obtenir leur réintégration dans le foyer. Audience mercredi matin à 9 heures.

Lundi Stoléro n'était pas resté inactif puisqu'il avait fait expulser plusieurs dizaines de résidents à Thionville, Vitry-sur-Orne, Forbach et dans un foyer du Haut-Rhin.

Lire en pages 4 et 5



Crédit agricole

3
Par Bernard PELO
et Nadine CHATRAS

Pour échapper à la saisie : le double emploi

Voici le témoignage d'un jeune paysan contraint par le crédit à pratiquer la double journée de travail ; en plus de son exploitation il a été obligé de s'embaucher comme chauffeur dans une laiterie pour assurer le ramassage du lait.

« J'ai démarré en 1976 — avec la sécheresse bien sûr — et puis j'avais du jeune bétail, mais qui n'était pas en rapport début 76. Il ne l'a été qu'en fin. Les annuités s'accumulaient, alors on m'a imposé de prendre un emploi. Je n'ai pas pu rembourser toutes les grosses dettes. A la fin de 76, j'avais un million et demi, d'accumulés comme retard.

A ce moment là, j'embauchais le matin à 2-3 heures, ça dépendait des tournées ; j'arrivais vers midi à la maison, l'après-midi je filais dans les champs au moment des foins et des moissons... Le minimum que j'ai dormi, c'est une heure et demi je crois me souvenir... Alors il reste 22 à 23 heures de travail... J'ai fait ça pendant 4 ou 5 mois. Bien sûr au bout des 4, 5 mois, le bonhomme commençait à être affaibli. Mais enfin le million et demi était toujours là, et les annuités de l'année en cours revenaient... A la fin de 77, on a commencé à me rappler à l'ordre, le Crédit agricole, bien sûr. Un directeur m'a mis vraiment le couteau sous la gorge puisqu'il m'a dit que j'étais foutu et tout le bazar. Mais pour retarder cette faillite le Crédit agricole m'a demandé de fournir une attestation d'embauche pour l'année 78, soit temporairement, soit quelque chose de vraiment sérieux, disons à plein temps... N'ayant pas pu être embauché temporairement, j'ai pris un emploi à plein temps, ce qui me faisait rouler 3 nuits et 3 jours par semaine pour un salaire vraiment dérisoire.

— Quel salaire, tu veux le redire ?
« Oh, au maximum 2 000 F. Alors pour faire 800 km par jours, je trouve que le salaire n'est pas tellement élevé ; enfin... toujours est-il qu'il fallait bien que je me sorte de la gadouille d'une façon ou d'une autre, ce que j'ai fait quoi... On m'a bien imposé ça, d'avoir un emploi assurant le Crédit agricole d'être remboursé d'un million et demi.

Durant les absences la ferme est tenue par la femme qui s'occupe seule des bêtes. Malgré ce travail de forçat, si les annuités en retard ainsi que celle en cours ne sont pas remboursées au 31 décembre c'est la vente pure et simple par le Crédit agricole.

Echec à la saisie

Dans de nombreuses régions le Crédit agricole a engagé plusieurs séries de poursuites contre des paysans.

Le sinistre scénario est toujours le même : refus de prêt à bon marché, difficultés de remboursement, puis quand il le peut le crédit se rembourse en partie sur les allocations familiales, bloque le compte courant bancaire et envoie l'huissier pour saisir les biens. Qu'il agisse en son nom propre comme dans les Côtes du Nord chez Serge et Françoise Ménard, ou pour le compte d'un propriétaire comme en Maine-et-Loire chez Fernand Richard... Pourtant les paysans s'organisent largement pour faire échec à la saisie. Il y a quelques semaines la vente de la ferme des Ménard n'a pas eu lieu. Face à l'huissier qui a procédé au cérémonial de la vente en faisant brûler en vain les 3 bougies qui mesurent le temps des enchères, un groupe résolu de paysans venus à l'appel de « Paysans-Travailleurs » a dissuadé les acheteurs éventuels.

Le volet économique consiste une nouvelle fois à bichonner les gros paysans rentables, c'est-à-dire abandonner les productions comme l'élevage traditionnel et les productions méditerranéennes.

La loi propose la création d'un conseil supérieur d'orientation dans lequel les agriculteurs (en fait des pontes de la FNSEA qui déjà ne représentent pas les paysans pauvres) seront noyés dans la masse des participants négociants, industriels, consommateurs (mais lesquels ?) et bien évidemment le pouvoir financier.

La loi propose également de donner plus de pouvoir aux organisations de producteurs et aux groupements interprofessionnels. Le Crédit agricole des lors dirigé de fait puisqu'il

dispose seul du pouvoir de réguler les investissements. Déjà il a pris l'habitude de faire et de défaire les groupes agro-alimentaires à sa convenance. Les restructurations dans le laitier opérées ces dernières années l'ont été avec le parrainage attentif du C.A.

Au nom de l'efficacité, les coopératives ne seront plus soumises à l'obligation d'achat auprès de leurs seules adhérents, parions que les industriels agricoles (c'est-à-dire les gros agriculteurs capitalistes) trouveront vite le relais nécessaire auprès du Crédit agricole pour imposer leurs normes dès lors qu'ils deviendront fournisseurs des coopératives, normes justifiant l'exclusion des petits producteurs non rentables.

LA LOI - CADRE GISCARD

Formation et promotion des hommes, compétitivité, orientation et organisation économique, valorisation, exportation, installation des jeunes, allègement de la charge foncière, aménagement et développement rural, poursuite de la parité sociale, tels sont les principaux mots-clés d'une loi dont l'ambition est d'assurer pour les prochaines décennies la présence d'une agriculture dynamique, secteur important et actif de l'économie nationale, apportant une contribution décisive à la

croissance, à l'emploi, à l'exportation et à l'aménagement du territoire». Cette citation du ministère de l'Agriculture résume la volonté manifestée par Giscard à Vassy en 1977 de faire de l'agriculture le pétrole de la France, c'est-à-dire de réaliser « d'ici 1980 un excédent de la balance commerciale agro-alimentaire de 20 milliards de francs ». En fait que réserve la nouvelle loi-cadre agricole aux paysans et quel rôle est dévolu au Crédit agricole ?



Caisse Nationale du Crédit Agricole, le capital moderne vaut une agriculture à son image.

Agricole de ceux qui ont les revenus les plus faibles, la suppression du fonds de solidarité et de la retraite aux vieux paysans qui sont obligés de travailler leurs terres pour survivre.

VIVE LA SOCIÉTÉ ANONYME AGRICOLE !

Le volet foncier complète parfaitement le volet économique en tendant à dissocier plus encore les aspects traditionnels de la propriété foncière de l'entreprise agricole capitaliste.

Laissons parler le ministre Méhaignerie qui présente sa loi : « Il (le volet foncier) est novateur car il propose plusieurs formules ambitieuses susceptibles de diminuer les charges supportées par les agriculteurs qui repren-

possibles. Mais cette revendication correspond aux vœux des fermiers capitalistes qui y voient une manière plus moderne d'investir leur capital. La formule des G.F.A. correspond à une avancée du C.A. ; d'un côté elle semble garantir la possibilité pour un exploitant de demeurer sur une même exploitation agricole toute sa carrière ; elle offre d'autre part aux investisseurs la sécurité d'un placement sûr, quoique faiblement rémunéré, 2,5% net d'impôt, le crédit en empochant 4% pour frais de gestion - se taille la part du lion. En Poitou-Charentes où la formule des G.F.A. a été la plus largement expérimentée, on constate que le fermage payé à un G.F.A. était en fait plus élevé que celui payé à un propriétaire foncier traditionnel. Les action-

MODELE PÉTROLIER POUR LA CAMPAGNE

La valorisation des produits agricoles prévue par la loi implique « l'édification d'une industrie agro-alimentaire puissante et compétitive », tournée vers l'exportation. Comme nous l'indiquons par ailleurs c'est donner le champ libre aux filiales du Crédit agricole pour organiser la meilleure collecte du profit sur le plan mondial. Des crédits d'Etat sont prévus à cette fin, gageons que la banque Crocodile en assumera la distribution. L'enjeu pour le Crédit est de s'approprier les profits qui résultent aussi bien du travail des paysans français que des paysans du Tiers Monde lorsqu'ils fournissent des matières premières (coton, manioc, etc...), et également de réaliser des profits en imposant des habitudes de consommation nouvelles. La caricature de cette politique est la fourniture de lait en poudre excédentaire en Europe à des pays qui ne peuvent pas l'utiliser en l'état, en Afrique Noire principalement. Qu'importe ! Il sera proposé des usines de réhydratation du lait... L'essentiel étant d'exporter de la poudre. Jamais les crédits investis par la banque dans l'usine de réhydratation n'aurait été dans la construction d'usines agro-alimentaires s'appuyant sur les ressources vivrières locales et contribuant à les développer.

« LE VOLET SOCIAL »

Deuxième volet de la loi, le social ; sous les mots d'« agriculture de solidarité et de justice ».

En fait, sous le vocable « achèvement de la parité » il faut lire achèvement de la disparition des paysans pauvres, âgés. Une revalorisation « progressive » des retraites et une augmentation de l'IVD (Indemnité Viagère de Départ) provoque en contre coup l'augmentation des cotisations à la Mutuelle Sociale

ment une exploitation : développement très important des groupements fonciers agricoles (G.F.A.) qui permettent d'éviter le paiement des soultes ; calcul des soultes, si les familles préfèrent ce système, sur la base de la valeur agronomique de rendement des terres généralement moins élevée que leur valeur réelle (valeur spéculative NDLR)...

Justement, le Crédit Agricole vient d'être autorisé à constituer des G.F.A., c'est-à-dire des sociétés civiles propriétaires de terres, qui ou bien les exploitent elles-mêmes (GFA exploitant) ou les donnent en location (GFA bailleur) à un exploitant agricole.

C'est certainement un des moyens les plus importants pour le CA. de s'accaparer la rente foncière, moyen qui va se développer si les luttes des paysans ne l'entravent pas. En effet, c'est la formule d'investissement anonyme qui laisse le fermier sans propriétaire physiquement identifiable.

Cette formule a été mise au point car les propriétaires traditionnels, citons le C.A. « se heurtent à deux obstacles majeurs :

- Un revenu faible souvent nul en raison des réparations effectuées sur les bâtiments.

- une mobilité du capital limité, car une terre lavée ne peut être pratiquement vendue qu'au fermier en place et à un prix décoté.

LA TERRE A LA BOURSE

En fait, comme les prouvent les nombreuses luttes foncières de ces dernières années, la propriété foncière se heurte aux petits fermiers qui refusent d'une part de donner une part toujours plus grande de leur travail sous forme de rente et d'autre part veulent obtenir la garantie de pouvoir travailler des terres sans être sous la menace d'expulsions

naires de G.F.A. auront, outre une meilleure indexation de la rente sur l'élevation du coût de la vie, la possibilité de spéculer avec leurs titres de propriété de manière plus facile que ne le faisaient les propriétaires de terre. Cette spéculation peut rapporter gros. Il n'est pas rare que le prix de la terre augmente de plus de 30% en un an.

Si nous avons insisté sur les G.F.A., c'est pour mieux faire ressortir le développement du capitalisme financier à l'ordre du jour quand Giscard et son gouvernement proposent la nouvelle loi cadre agricole. En ce qui concerne le foncier, d'autres dispositions existent, et on peut être certain que chaque fois, le C.A. en est l'outil d'application.

Dernier volet des mesures de Giscard : l'aménagement rural. Il s'agit du domaine qui concerne tout ce qui, à la campagne, n'est pas directement agricole.

C'est la politique qui conduit à transformer entre autres le Sud de la France en « Bronze-cul de l'Europe », à financer l'implantation d'entreprises attirées par des primes qui, leur action de razzias finies, jettent au chômage les ouvriers venus souvent des mines ou d'autres grandes industries liquidées par la bourgeoisie, là aussi au nom de la rentabilité.

La panacée promise c'est l'industrie agro-alimentaire. Le Crédit Agricole finance et contrôle, nous l'avons déjà dit de plus, ruralité oblige, toutes les payes des entreprises ainsi implantées devront transiter par ses caisses ; autant de collectes non rémunérées qui permettent, à la troisième banque mondiale de disposer de liquidités importantes.

Ce mouvement est tel qu'un receveur des PTT nous expliquait qu'il percevait une nette diminution des activités des CCP dans son village du Tarn et Garonne du fait de l'activité du C.A.

Rapport Cousté sur la réforme du travail temporaire

«LE STATUT DE MOBILITÉ» : LA MISE AU POINT D'UNE NOUVELLE ARME DE DIVISION

«Les aléas d'une conjoncture économique incertaine, imprévisible imposent aux entreprises de s'adapter, d'innover et de trouver pour cela des modes de fonctionnement qui optimisent leur capital en matériel et en homme». Au moment où, il remettait son rapport au gouvernement sur le travail intérimaire, Cousté député du Rhône, justifiait par ces mots, dans une interview, la mobilité de la main d'œuvre, entendez par là l'absence d'emplois fixes pour tous. Le député propose dans ce document de 180 pages quelques mesures en trompe l'œil visant à accorder aux emplois instables une reconnaissance qui ne peut qu'accroître les divisions de la classe ouvrière.

Cousté déplore que dans les entreprises on puisse déjà déceler une tendance à la différenciation entre deux marchés du travail «un primaire» constitué par les salariés permanents et un «secondaire» formé de tous les autres travailleurs.

CONTRE UNE EVOLUTION «A L'ITALIENNE»

L'accentuation de cette différenciation n'est pas en soi pour gêner les profiteurs qui dirigent cette société mais elle est néanmoins, selon eux, porteuse d'un danger. Cousté le décrit ainsi : «Socialement l'existence d'un double marché est inacceptable car elle est porteuse de graves déséquilibres». Le rapporteur poursuit : «Il n'est pas sain que tant de femmes, tant de jeunes - 55 % des intérimaires ont moins de 25 ans - ne puissent trouver un emploi permanent sans avoir effectué un passage obligé par le travail temporaire

dans des conditions de travail et de rémunération souvent inférieures à celles des salariés permanents» car, précise-t-il «c'est ainsi que se développe des processus de marginalisation sociale et professionnelle puis sociale». Cousté donc parce que cela ne lui paraît pas une maîtrise de la main d'œuvre disponible est hostile à une évolution «à l'italienne» faisant une large place aux emplois précaires dévalorisés.

POUR UN STATUT DE LA MOBILITÉ

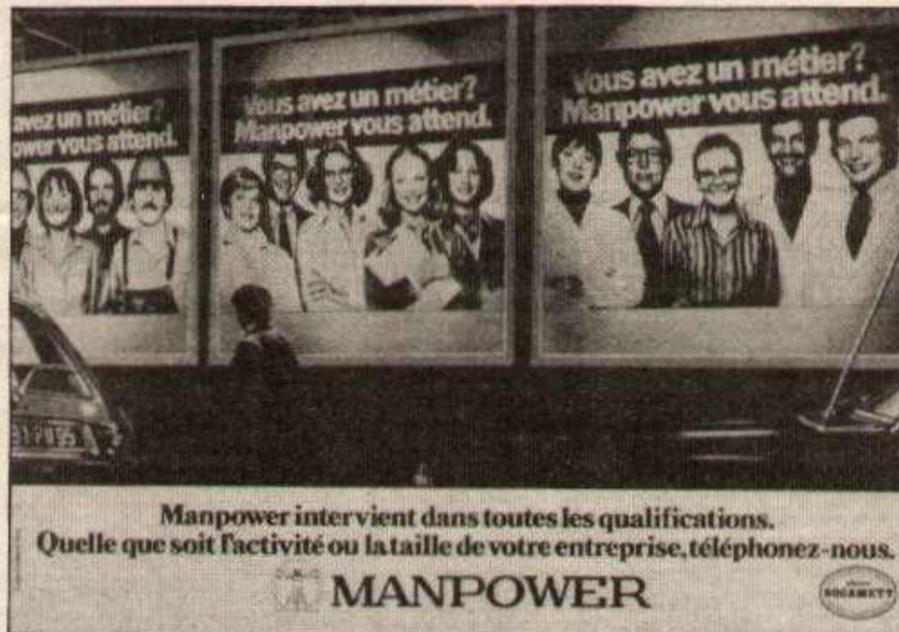
Il n'est pas question, pour autant, comme le revendique la CFDT de supprimer les Entreprises de Travail temporaire (ETT). Non, le rapporteur propose de définir un «statut de la mobilité». Celui-ci reconnaîtrait «le fait d'être mobile», c'est-à-dire d'avoir un travail à la durée indéterminée «comme une qualification en soi» «qui doit être reconnue comme telle».

DES BIS ET DES MANPOWER NATIONALISÉES...

Afin d'assurer au travail temporaire un essor sans précédent, Cousté propose de «supprimer le monopole de placement de l'ANPE» il «préconise également que l'Agence ait une action plus offensive en matière de contrats à durée déterminée et que d'autre part elle lance des expériences pilotes d'agences publiques de travail temporaire». En clair, comme le rapport Farge à propos de la réforme de l'ANPE il préconise que celle-ci devienne une vulgaire agence d'intérim et que par ailleurs l'Etat anime un réseau d'ETT...

UNE REVALORISATION BIDON DU TRAVAIL TEMPORAIRE

Il ne faut pas se méprendre sur les intentions du rapporteur. Non seulement comme on l'a vu il ne se propose pas de supprimer ce scandale que constitue l'intérim mais il se propose même de lui donner un nouvel essor. En revanche ses assurances sur la revalorisation des salaires et des emplois intérimaires ont beaucoup de chances de rester lettre morte. Les patrons ne seraient plus des patrons s'ils ne donnaient pas systématiquement à celui qui peut le moins se défendre, au personnel temporaire, les emplois les



Une publicité qui ne peut masquer une réalité révoltante

plus dures et les plus insalubres...

La vraie et la seule préoccupation de Cousté et de son équipe c'est comme il le dit lui-même de «rendre aux entreprises la souplesse de gestion qui est la condition de leur survie». En clair il est bien illusoire d'attendre du pouvoir qu'il émousse cette arme d'organisation du chômage et de division de la classe ouvrière qu'est le travail intérimaire. Il se prépare au contraire à la rendre plus efficace.

François MARCHADIER

C'est lui qui le dit

Le Promatt, syndicat patronal des Entreprises de Travail temporaire se servait récemment des résultats d'une enquête qu'il avait fait effectuer auprès d'un millier d'intérimaires pour affirmer que 36 % de ceux-ci avaient finis par trouver un emploi fixe au cours d'une de leur mission.

A ce sujet, Cousté, peu suspect d'hostilité envers les ETT déclare : «Il est actuellement impossible d'apporter une réponse cohérente, fondée sur des observations économiques sérieuses quant au rôle du travail temporaire dans la création d'emplois». Si c'est lui qui le dit !

SOUTIEN AUX 6 INCULPÉS DU CAT DE BESANÇON

La fermeture du Centre d'Aide par le Travail de Besançon s'éternise. Cela fait 27 mois que les travailleurs du centre attendent une réouverture hypothétique. Il semblerait que celle-ci puisse avoir lieu en septembre ou octobre avec 8 personnes embauchées tous les mois pendant une dizaine de mois (à la fermeture il y avait 270 travailleurs). Les pouvoirs publics ne sont pas pressés et comptent sur le pourrissement total de la lutte des travailleurs handicapés et valides groupés dans la section CFDT.

En 1975, les travailleurs entrent en lutte par deux fois pour l'amélioration des salaires (minimum du SMIC pour les handicapés, droit syndical pour les handicapés, ainsi que pour de meilleures conditions de travail). La lutte avait aussi pour but de faire sortir le CAT du ghetto où la bourgeoisie voulait enfermer les handicapés, pour affirmer leur droit à être traité

comme tous les autres travailleurs.

L'usine de meubles qu'était le CAT ne justifiait aucunement la fermeture du 24 février 1977 étant donné que le chiffre de commandes à cette date était proche du milliard d'anciens francs et qu'en réalité le déficit final était provoqué pour la plus grande part par les indemnités de licenciements. La faillite réelle a été causée beaucoup plus par une volonté politique qu'économique : cette volonté politique a pour nom l'application de la loi d'orientation dite «en faveur» des handicapés, loi qui considère les travailleurs handicapés comme des travailleurs de seconde zone.

Les avantages acquis par les travailleurs ont été définitivement repris et sanctionnés par la fermeture du centre. Depuis cette date le CAT est occupé par les travailleurs qui vivent sur la production sau-

vage. Un plan de relance a été élaboré, impulsé par la municipalité. Peu à peu cependant les pouvoirs publics ont voulu faire correspondre ce plan à l'application stricte de la loi d'orientation, réduisant à néant les espoirs des travailleurs quant au respect de droits élémentaires : SMIC, droit syndical.

A l'heure actuelle le centre d'hébergement est à nouveau ouvert (les ateliers ce sera pour un jour futur !). Il est géré par le centre communal d'action sociale. Les directions changent mais le système demeure : les mêmes contraintes que par le passé confortées désormais par la loi d'orientation d'Aide par le travail par des ponctions importantes sur ce qui leur reste d'Aide publique et sur l'allocation aux adultes handicapés ainsi que par un début de répression envers un éducateur et plusieurs handicapés.

Encore plus grave, à plusieurs reprises, le pouvoir s'est attaqué aux travailleurs par sa police et sa justice. En 1977 trois syndicalistes ont été inculpés de vol, complicité de vol, recel. En février 1978 débute une nouvelle période de tracasseries qui aboutissent à trois nouvelles inculpations pour les mêmes motifs. L'affaire n'est pas du tout abandonnée et un procès aura lieu le vendredi 28 septembre à 14 h 30 au Tribunal Correctionnel de Besançon.

Nous demandons à cette occasion de préparer cette échéance en soutenant les six inculpés et la section syndicale CFDT du Centre d'Aide par le Travail de Besançon. Vous pouvez prendre contact avec nous dès maintenant en écrivant à Section Syndicale CFDT du CAT, 3 rue Champrond 25 000 Besançon en envoyant des lettres de soutien des demandes d'information...

Section syndicale CFDT

● Pour entrer en lutte les ouvriers du chantier naval de Senones créent leur section syndicale

Les travailleurs du chantier naval de Senones créent une section syndicale CGT afin de rejoindre dans la lutte ceux du chantier naval de Saint-Dié dans l'action depuis 15 jours, pour la parité des salaires avec le chantier naval de la Rochelle.

Les chantiers navals vosgiens furent créés par Dufour, patron des chantiers de la Rochelle, pour profiter des salaires dérisoires et comptant sur la situation de l'emploi dans la vallée du Rabodeau du à la fermeture des usines textile, pour faire accepter les bas salaires. Mais les ouvriers de Saint-Dié se sont révoltés, ils réclament la parité des salaires avec la Rochelle, l'écart dans les plus bas salaires est de 1 000 F. Après 15 jours de lutte les ouvriers de Senones viennent de rejoindre en créant une section syndicale CGT devant le refus de FO de soutenir la lutte de leur camarades de Saint-Dié et de s'engager avec eux dans cette lutte.

Un préavis de grève de 24 h reconductible accompagné d'un cahier de revendication a été déposé :

- 1) Parité des salaires avec le chantier naval de la Rochelle.
- 2) Application de la convention nationale de la transformation des matières plastiques.
- 3) Treizième mois avec un calendrier : 900 F au 1/8/79 et 900 F au 1/1/80.
- 4) Des élections professionnelles anticipées avant le 15 septembre.

Malgré le chantage à la fermeture de la direction de Senones, les travailleurs suivent le chemin que leur ont montré les travailleurs de Saint-Dié qui occupent l'entreprise jour et nuit empêchant la sortie des bateaux.

LUTTES OUVRIERES

Thomson d'Angers et de Saint-Pierre-Montlimart (Maine-et-Loire)

270 LICENCIEMENTS DEGUISES EN PRE-RETRAITE

Pour les patrons de la Thomson, le travail à temps partiel en vigueur depuis début février, proposé aux femmes (2 000 sur 2 650 salariés à Angers 746 sur 1 000 salariés à Saint-Pierre-Montlimart) et aux travailleurs proches de l'âge de la retraite, ainsi que le chômage partiel (une semaine en avril) ont fait long feu. Maintenant il s'agit pour eux de licencier purement et simplement 270 personnes dans les deux usines du Maine et Loire. Les patrons arguent que Thomson n'est plus compétitif; l'année 1979 aurait vu une mévente des postes, et l'accumulation des stocks. Thomson doit subir la concurrence des pays du Sud-Est asiatique où la main-d'œuvre est payée dix fois moins chère qu'en France. Pour le patronat de la Thomson il y a deux réponses à cela: faire fabriquer pièces et composants là-bas, (d'où la construction d'une usine à Singapour) et automatiser au maximum pour faire baisser le coût de la main-d'œuvre en France.

Qui dit automatisation dit surplus de personnel si

le temps de travail n'est pas diminué en conséquence. Or le patron ne parle évidemment pas de cela. Il se sert de l'automatisation pour justifier les licenciements. Car ce sont bien des licenciements qui vont être effectués même s'ils sont travestis ensuite en retraite anticipée avec garantie de 70 % du salaire brut.

Mais selon les patrons de l'usine d'Angers, ces licenciements ne seraient qu'une première vague; d'ailleurs les mesures immédiates qu'ont prises les dirigeants vont bien dans ce sens: proposition d'un nouveau temps de travail partiel amélioré (32 heures par semaine).

— appel aux licenciements économiques volontaires sans critère d'âge.

C'est donc bien un avenir de chômage qui guette à plus ou moins brève échéance une partie non négligeable des travailleurs de la Thomson, si les plans des patrons se mettent en place. Il dépendra de la riposte des travailleurs et des travailleuses qu'il ne se réalise pas.

Corr. Angers

GREVE DE DEUX JOURS AUX ARDOISIÈRES

Contre le salaire au rendement
Contre une représentation insuffisante
à la commission de conciliation.

Les 1 800 ardoisiers du bassin d'Anjou ont fait deux jours de grève, mardi 12 et mercredi 13 juin. Cette décision a été provoquée par le refus de la direction d'accepter 15 représentants à la Commission de conciliation réunie le lundi 11 juin. En effet, c'est une remise en cause par la direction du protocole d'accord de 1956 qui prévoyait jusqu'à 23 représentants aux commissions plénières de conciliation. Les ardoisiers ont aussi demandé la satisfaction des revendications de fond:

- augmentation générale des salaires, la dernière en dehors de l'indice INSEE remonte à septembre avec 2,4 %

- mensualisation avec garantie totale de rémunération et du petit risque

- amélioration des avantages en nature avec uniformisation sur la base des charbonnages.

- diminution du temps de travail avec la suppression du quart d'heure supplémentaire quotidien (certains ardoisiers travaillent huit heures quinze par jour) ou les samedis matins travaillés (pour les autres).

Les ardoisiers ont donc manifesté mardi 12 juin dans les rues de la ville en bloquant la circulation, notamment devant le siège des Ardoisières d'Angers de onze heures à midi. La manifestation s'est déplacée dans le centre-ville avec des slogans remettant en cause le salaire à la tâche, demandant des augmentations de salaires et les ardoisiers à plusieurs reprises entonnèrent «*Internationale*» démontrant leur combativité. Elle s'est d'ailleurs bien concrétisée lors de la reprise du travail jeudi. En effet, bien que les Ardoisières aient obtenu une représentation de 15 membres à la commission de conciliation et une augmentation de salaire de 4 % à partir du 1^{er} juillet (soit un peu plus que l'indice INSEE) beaucoup se sont aperçus que les revendications de fond reprises dans la manifestation n'ont pas été satisfaites, celles qui l'ont été sont celles qui arrangent le plus les patrons. C'est pour cette raison que la reprise du travail s'est faite en traînant les pieds et dans le désordre dans l'ensemble du bassin ardoisier.

Corr. ANGERS

Deux jours après Garges-lès-Gonesse.

LUNDI : LES FLICS EXPULSENT DES RESIDENTS DE TROIS FOYERS DE LORRAINE

Lundi matin, vers 6 heures, les flics sont intervenus au foyer Sonacotra de Vitry-sur-Orne et de Thionville. Deux des foyers de Moselle dans lesquels les résidents suivaient la grève des loyers depuis près d'un an. Les flics ont mis le paquet: plusieurs centaines de CRS prenaient position autour du foyer de Thionville tandis que celui de Vitry était encerclé par plusieurs dizaines de gendarmes. Investissant les différents

étages, ils obligeaient les résidents à ne pas bouger. Accompagnés d'un huissier, ils commençaient à vider les chambres des affaires personnelles des locataires. Ainsi, 49 chambres étaient fermées au foyer de Thionville et 31 à Vitry-sur-Orne.

Dans la journée, les résidents des autres foyers de la région étaient alertés. Un bus faisait la navette et les amenait au foyer de Thionville d'où

une manifestation partait en début d'après-midi. Plusieurs centaines de travailleurs immigrés parcouraient le centre-ville pour se rendre à la sous-préfecture. Le sous-préfet refusait de recevoir les délégués des résidents. La manifestation repartait alors en direction du foyer. Il s'agissait maintenant d'organiser le couchage des résidents à la rue et de décider des initiatives à prendre le lendemain. Des résidents expulsés étaient relogés

provisoirement par les municipalités de Thionville, et de Vitry-sur-Orne. On apprendait aussi que le foyer Sonacotra de Forbach avait été également investi par les flics, 33 résidents en avaient été expulsés. Pour le lendemain, il était décidé d'appeler les résidents de tous les foyers à ne pas aller au travail et à se rendre en manifestation au consulat d'Algérie à Metz.

Corr. THIONVILLE

Courly TCL : assez de mépris !
Transports gratuits pour les chômeurs !

«ON EST CHÔMEUR, ON VEUT BOUFFER ON N'A PAS DE FRIC, ON NE PAIE PLUS»

Il est 18 h 30, lundi lorsque le comité de chômeurs de la ville de Lyon défile ses banderoles en pleine séance publique du conseil de la Communauté Urbaine de Lyon (Courly). Le sage et ronronnant débat des notables de droite et de gauche, maire, conseillers municipaux de Lyon et de son agglomération, confortablement enfoncés dans leurs fauteuils dure déjà depuis une demi heure et cela commence à bien faire. Les mots d'ordre fusent: «*Transports gratuits pour les chômeurs, les notables ça suffit, la parole aux chômeurs !*»

L'intervention du comité est à la mesure de la révolte suscitée par les fins de non-recevoir successives des TCL et du mépris affiché par la Courly, qui votait il y a deux ans un vœu, même pas appliqué, qui devait donner droit au chômeur à un ticket le conduisant à la rencontre de son éventuel et futur exploitateur...

Les conseillers essaient d'intervenir comme si de rien n'était, mais aussitôt, sont apostrophés: «*Et les transports gratuits pour les chômeurs ?*». Lassé de voir leur rituelle séance quelque peu bouleversée, monsieur Collomb Francisque, maire de Lyon, décide une suspension de séance et se retire dans l'attente d'un «*retour à la sérénité*».

UN CHÔMEUR DANS LE FAUTEUIL DE COLLOMB

Mais les chômeurs et intérimaires ne s'en laissent pas compter pour autant: les mots d'ordre reprennent de plus belle, les banderoles décorent maintenant la salle luxueuse. Les élus répondent par des injures: «*Feignants ! Allez vous faire couper les cheveux, on va vous botter le c... !*». Une quinzaine de chômeurs descendent alors des galeries réservées au public et s'installent sans vergogne à la tribune. Assis dans le fauteuil de Collomb, un chômeur ouvre «*une séance extraordinaire*» devant un parterre de politiciens de droite et de gauche, qui

n'en reviennent pas. «*Maintenant, passons aux choses sérieuses, premier point à l'ordre du jour: la situation de chômage dans l'agglomération lyonnaise. Nous allons tout d'abord écouter les témoignages de jeunes chômeurs et intérimaires*». Chose sans doute rare dans ce genre de réunion. Un jeune intérimaire intervient: «*L'intérim c'est l'esclavage*» il n'ira pas plus loin: Collomb et ses conseillers hystériques reviennent accompagnés de gros bras pour faire évacuer le «*siège pour lequel ils ont travaillé toute leur vie*» criera l'un d'entre eux. C'est en scandant leurs revendications à pleins poumons que les chômeurs quittent la salle. Collomb élève une protestation pour «*utilisation de sièges d'élus au suffrage universel*» soutenu

par M. Hermu, maire PS de Villeurbanne qui lui non plus ne peut tolérer de tels agissements. Les représentants du PCF qui, comme les autres, sont restés muets et vissés à leurs fauteuils rappellent qu'ils ne siègent pas au conseil d'administration des Transports en commun de Lyon. Et la comédie continue.

Dehors, les chômeurs se préparent déjà à assurer une ample et minutieuse publicité des débats et réfléchissent à l'action prochaine. Ce n'est qu'un début: à Lyon, les chômeurs sont déterminés à faire passer un été mouvementé à la bourgeoisie.

Prochaine assemblée générale des chômeurs et intérimaires, jeudi 18 heures à la Bourse du Travail.

Corr. Lyon UCJR

● Calor (Lyon) : après la reprise, résistance des ouvriers à la répression

Suite à la reprise du travail lundi dernier, et après des lettres d'intimidation (voir QdP du 22/6), suite au défilé dans les ateliers et les bureaux, la direction a mis à pied une ouvrière. Elle aurait soit disant chanté fort et nargué un directeur. Jeudi matin, jour de la mise à pied, alors qu'elle voulait rentrer, des cadres l'en ont empêchée. Les ouvrières ont riposté aussitôt en débrayant massivement. Sur les chaînes les ouvrières ne se laissent pas intimider par les réflexions de certains chefs et répondent collectivement aux intimidations.

M.B.

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



Foyer Sonacotra de Garges

REINTEGRATION DE TOUS LES RESIDENTS !

Depuis vendredi, les 11 étages du foyer Sonacotra de Garges-lès-Gonesse, dans la grande banlieue de Paris, sont vides. Toutes les affaires des résidents ont été expédiées pêle mèle à l'autre bout de Paris. Les résidents du foyer n'ont plus le droit de rentrer. Vendredi, un peu avant 9 heures, 1 000 CRS investissaient les lieux, tabassant la trentaine de résidents présents. Quand tout le monde est rentré du travail, les flics étaient toujours là.

Les résidents refusent de partir. Ils exigent leur réintégration immédiate, le retrait inconditionnel des flics, l'ouverture sans préalable de véritables négociations pour l'ensemble des foyers Sonacotra, sur la plate forme du comité de coordination. Par leur présence continue, c'est cela qu'ils exigent, rien de plus. Ils en ont assez d'être traités ainsi, de vivre dans des chambres de 6 m², sans

sécurité, pour un loyer exorbitant : 360 F par mois. Sans compter les gérants racistes. Cela, ils l'expliquent sans relâche, à ceux qui viennent les voir, et qui ne savaient pas à quel point leurs conditions de vie étaient odieuses, leur dignité bafouée.

Depuis vendredi, les habitants de la cité voisine, des syndicalistes, des travailleurs viennent apporter leur soutien, poser des questions. Ils expriment leur inquiétude face aux lois dont ils ont entendu parler contre les immigrés. Car tout cela se tient. Répression contre les résidents qui luttent, projets de lois contre les travailleurs immigrés, qui donneront toute latitude aux autorités pour expulser des centaines de milliers d'immigrés, sous prétexte qu'ils «troublent l'ordre public», ou qu'ils sont rentrés deux jours en retard des vacances au pays. Empêcher leurs luttes sous couvert de lutter contre le chômage, empêcher en fait au maximum les luttes de l'ensemble des travailleurs, c'est bien

Reportage de Monique CHERAN

ce que le gouvernement prépare (1). Comment lutter, demain, si dans les usines une partie des ouvriers est menacée d'expulsion pour fait de grève ? C'est pourquoi il faut renforcer le soutien autour de ceux de Garges, qui se battent contre l'arbitraire, le racisme, les atteintes aux libertés. Leur lutte est celle de tous les travailleurs, pour aujourd'hui et pour demain.

(1) D'autres fermetures de foyers ont été ordonnées par les tribunaux : Cormelles-en-Parisis, Argenteuil (avenue du Parc). Lundi, à 5 h 45, les forces de police sont intervenues contre deux foyers de l'Est, à Thionville et à Vitry-sur-Orne, pour les fermer. La Sonacotra va donc, dans les jours qui viennent, accentuer la répression. Jeudi, la loi «Stoléru», légalisant l'arbitraire pour les milliers d'expulsion, passe devant l'assemblée. L'heure presse.

Mardi matin. L'occupation du terrain vague, devant le foyer, se poursuit. La quatrième nuit passée à la belle étoile a vu une affluence particulière de travailleurs, venus soutenir les résidents. De nouvelles tentes ont été installées, de même qu'un grand marabout. Les CRS, toujours présents, ont comme les nuits précédentes, profité de l'obscurité pour lancer divers projectiles sur les résidents, mais leurs provocations n'ont servi à rien. Sur le terrain vague, devant la progression de la mobilisation et du soutien, devant la détermination de tous, le moral est bon. Lundi après-midi, une délégation de résidents se rendait à Ivry, dans un pseudo garde meubles récupérer une partie des affaires personnelles embarquées ici. Comme samedi au dépôt de Malakoff, ils ont retrouvé leurs affaires dans un état lamentable. Les flics déménageurs ont tout saccagé.

Écoeurement, colère. C'est ce qu'ont ressenti les membres de la délégation du foyer de Garges, lundi après-midi, quand ils sont allés chercher les affaires des résidents, remisées dans un «garde-meubles» à Ivry. Un garde-meubles, ou plutôt un hangar mal fermé, où les sacs poubelles, les valises, les cartons voisinant avec de véritables poubelles, des fûts de mazout, des palettes de carrelage, des vieilles batteries. Derrière la porte, plusieurs dizaines de sacs poubelle, sans numéro de chambre. plu-

sieurs sont éventrés par des manches de casseroles, ou autres ustensiles. Cette partie du hangar n'est même pas couverte. Au milieu des sacs, les poubelles de l'établissement. Quelques sacs sont ouverts par les résidents : pêle-mèle, des légumes enfermés depuis vendredi, courgettes, tomates, et des vêtements. Dans plus d'un sac ou d'une valise, le linge est plein de lessive ! Si les «déménageurs» n'ont pas forcément tout mis dans les sacs — bien des choses manquent à l'appel —

ils n'ont surtout pas oublié le vieux paquet de lessive pratiquement vide, mais contenant encore assez de poudre pour qu'il y en ait partout. Ailleurs, ce sont des vermicelles, de l'huile, du sucre. Au milieu, on retrouve des papiers des résidents. Dans un sac monté sur une plate-forme au fond, ils ont même embarqué les béquilles de l'un d'entre eux ! Il faut encore parler des sacs regroupant les affaires trouvées dans plusieurs chambres, des télévisions dont la partie arrière est complètement descellée...

Les résidents vont de sac en sac, de carton en carton. Mais comment vérifier tout de suite ces centaines de paquets ? Un travailleur turc, sur le point de partir en vacances, n'a toujours pas retrouvé ce qu'il avait acheté pour sa famille, et qui représentait plusieurs mois de salaire : vêtements, quelques appareils ménagers.

Pour eux tous, c'est le peu qu'ils avaient pu s'acheter en plusieurs années de travail qui est là, complètement gâché. Et il faudra plusieurs jours encore pour faire le bilan exact de ces saccages.

Tout n'a pu encore être rapporté à la patinoire de Garges où les résidents ont stocké les affaires qu'ils ont récupérées.

Révoltant, il n'y a pas d'autre mot. Non contents de faire dormir à la rue les résidents du foyer, les flics-déménageurs ont tout endommagé, avec un malin plaisir. Mais qu'ils ne se réjouissent pas trop vite. Ces violences, ces déprédations ont soulevé l'indignation des habitants de la cité voisine, et plus largement. Et pour cause. Dans cette cité Logirap, 70 familles environ ont été contraintes à arrêter de payer leur loyer. Elles se sentent concernées, de même que les jeunes en butte aux flics, régulièrement.



FOYER DE GARGES-LES-GONESSE

rue des Prieuses

Pour s'y rendre, prendre le bus 250 B, porte de la Chapelle jusqu'à l'arrêt «Dame Blanche» (dernier arrêt avant le terminus)

Les résidents exigent :

- Le retrait immédiat des CRS.
- La réintégration sans condition des résidents.
- L'ouverture de négociations réelles, globales, sur la plate forme du comité de coordination, et non foyer par foyer.

Tous à la Cour d'appel de Versailles mercredi matin 9 heures

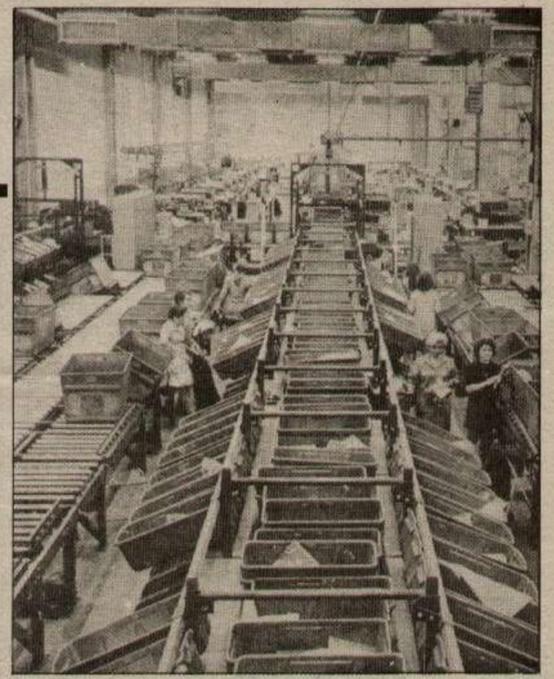
Les résidents de Garges ont engagé une procédure référée d'heure à heure, pour obtenir leur réintégration dans le foyer, devant la Cour d'appel de Versailles. Soyons nombreux.

Annexe du quartier de la Reine
5 rue Carnot - Versailles

Une enquête du Quotidien du Peuple

CHÔMAGE A ROUBAIX : AU PAYS DE LA «REDOUTE», LE SYSTEME EST TRES AU POINT

Une enquête de Danièle DELANNOY et de Richard FEUILLET



Roubaix, vieille ville industrielle où toute la vie tournait autour du textile. Avant la guerre, ses usines nombreuses implantées au milieu de la ville, avec son cordon de courées serrées autour de chaque usine pour loger les ouvriers ; ville lugubre et noire des fumées des usines, habitat triste dans les courées sans hygiène (un poste d'eau et WC communs). Avec les périodes cycliques de chômage.

Mais le nombre des usines à Roubaix et à Tourcoing, la laine et le coton n'ayant pas les mêmes périodes de pointes, permettait aux ouvriers de survivre, plutôt mal que bien.

La guerre de 39 et l'occupation allaient changer tout ça. La pénurie de textile en France et ailleurs, et ce fut l'euphorie ; les heures supplémentaires, les trois équipes (l'équipe de nuit n'était pas en usage jusque là dans le textile).

Les patrons se mirent à recruter, dans les mines pour les filles des équipes du matin et du soir, et pour l'équipe de nuit en Espagne, au Portugal et en Afrique du nord où de véritables sergents recruteurs embauchaient sur place des travailleurs. Cela amena dans les années 50 un premier écrémage d'entreprises petite et moyenne.

Ces bâtiments vastes, pour la plupart, furent rasés pour la construction d'immeubles modernes, transformés en «magasins d'usines» (1) ; ils intéressaient aussi d'autres entreprises, comme l'automobile, qui voulaient s'implanter. C'était pour le patronat local un danger ; les salaires du textile étant très bas, il ne fallait pas que des industries ayant des salaires plus élevés viennent donner des idées aux ouvriers. Par contre, la main-d'œuvre jeune, celle de la ville et celle des mines, servit pour la vente par correspondance - Les Trois Suisses, La Redoute, Damart, Blanche-Porte, autant de patrons du textile, qui à l'origine fabriquent eux-mêmes les produits du catalogue, mais qui ont depuis longtemps arrêté la fabrication pour se consacrer au commerce - ce qui

Dans les quartiers ouvriers de Roubaix, Violette et Charlot sont sans travail depuis Noël...

«On ne l'a pas dit aux enfants, comme ça ils sont contents...»

Charlot, ouvrier, la trentaine, habite avec sa femme Violette et ses enfants dans un quartier populaire situé le long de la rue Montgolfier à Roubaix.

Depuis 7 mois, Charlot est au chômage ; sa femme qui s'occupe de ses cinq enfants, n'a pas de salaire. Leur situation, à bien des égards, est celle de nombreux couples ouvriers sur Roubaix, dont le mari est au chômage.

Charlot et Violette racontent ce qu'est leur vie quotidienne, depuis 7 mois qu'ils sont au chômage, les difficultés matérielles et autres, les difficultés à trouver du travail.

fois par an par la mairie. De toute façon, ça fait 26 F par semaine ! Mais depuis qu'on touche l'aide publique on ne les touche plus, en plus ! C'est pareil pour l'aide médicale. Ils me l'ont supprimée quand j'ai touché l'ASSEDIC ; car pour eux je «dépasse le plafond» raconte Violette, «avec 2 200 F par mois, je dépasse le plafond ! Comme je n'ai pas l'aide médicale, il faut que je me débrouille».

«LE MEDECIN ? TROP CHER... ALORS IL FAUT S'EN PASSER PARFOIS !»

«Avec mon médecin, je tâche de m'arranger, je paye après. Je lui dis «j'ai pas de sous» et je lui demande s'il peut attendre. J'ai de la chance, il est sympa et me dit «si vous n'avez pas de sous, venez quand même». Mais j'y vais

De plus, avec un tel système, on n'y gagne même pas financièrement en fin de compte : on ne paye pas le médecin, c'est vrai mais les médicaments - sans ordonnance - ne sont pas remboursés. Sans compter les frais d'hôpital pour un enfant, que je dois encore. Et même que ça peut te revenir plus cher : on y gagne... dans le temps, si la pharmacienne accepte qu'on paye plus tard, ce qui est le cas de la nôtre. Mais combien peuvent le faire ?» interroge Violette.

L'INTERIM A 5 FRANCS DE L'HEURE

7 mois : cela fait donc 7 mois que cette situation dure, pour Violette et Charlot. 7 mois pendant lesquels il a cherché du travail sans en trouver : «Le patron, chez qui mon mari avait

directement chez moi ! Il m'a proposé de travailler pour lui quelques jours. Ma femme lui a dit : «Je voudrais d'abord connaître les conditions dans lesquelles vous embaucherez mon mari, car vous l'avez déjà pas mal roulés, il a dit : «Je n'ai rien à voir avec vous madame, je dois parler à votre mari». Il m'a proposé à nouveau de me prendre comme intérimaire. J'ai refusé une fois de plus, car il m'aurait embauché une fois de plus pour quelques jours seulement, huit peut-être. Or, si tu travailles ne serait-ce que huit jours, et que tu arrêtes, tu dois à nouveau refaire tous tes papiers d'inscription au chômage, et ça retarde d'un mois supplémentaire le moment où tu touches tes allocations. Donc tu perds plus que tu ne gagnes à ce rythme là. Ça arrange surtout les patrons».

Charlot, pour trouver du travail, plus sûrement, pensait-il, s'est adressé à l'ANPE... sans succès : «Que voulez-vous ? A l'ANPE, ils proposent surtout du travail de maîtrise, de places pour qualifiés ; je ne le suis pas. Et quand il y a une place non qualifiée, les 3/4 du temps, où vous y allez, elle est déjà prise. Surtout à l'heure actuelle, avec le chômage qui se présente. Vous arrivez dans une boîte et on vous dit : «Vous seriez venu 5 minutes plus tôt, vous auriez eu la place».

Quant aux stages de l'AFPA, ça n'intéresse pas Charlot, et pour cause : «Moi, ça ne m'intéresse pas les stages. Nullément. Ça ne sert à rien. Pour revenir au même métier qu'auparavant ? Pour revenir à zéro ? O.S. ? De plus, si tu fais un stage de formation, outre que tu ne trouves pas de boulot correspondant à la qualification à ta sortie, il y a encore des Bis où tu ne trouves pas de travail du tout. Ce qui pose un problème : si pendant ton stage, durant trois mois par exemple, tu es pris en charge à 50 % de ton salaire par l'ANPE, que se passe-t-il après ? C'est comme si tu avais bossé, il faut refaire à nouveau tous tes papiers pour l'ANPE pour toucher à nouveau tes indemnités. Comme si tu avais bossé 8 jours. On ne peut pas s'amuser à ce petit jeu 5 F de l'heure en osant me dire «si on a encore besoin de toi, on te le dira». «Il est revenu me voir,

David, 6 ans : «Papa, tu ne travailles plus ?...»

«David, raconte Charlot, un de mes fils qui a 6 ans se rend compte qu'on est au chômage. L'autre jour, il a dit «Papa, tu travailles plus ?». Les autres ne s'en rendent pas compte. Ils avaient tellement l'habitude que j'aille travailler dans ma boîte d'alimentation. Et puis, je leur fais croire que je travaille. Avant, les 3/4 du temps, je ramenaient des fruits du magasin en gros où je travaillais. Alors, ils me demandent «Papa, tu vas ramener des fruits du boulot?». Je leur dis oui. Et quand ma femme achète des fruits, elle dit aux gosses «C'est papa qui les a ramenés du travail», comme ça ils sont contents. Mais il y a aussi le plus grand, explique Violette, qui a 9 ans et demi qui dit «Mon père est un feignant». Alors je lui fais comprendre : «Si ton père n'a pas de travail c'est parce qu'il n'y a pas de travail».

quand même beaucoup moins souvent, y compris les deux gosses. Car je lui dois quand même 250 F».

Mais alors que fait Violette quand ses enfants sont malades ? Elle s'improvise médecin avec les risques que cela comporte...

«Quand ils sont malades, je les soigne d'une certaine façon, moi-même : on regarde un peu le symptôme avec Charlot et on les explique à la pharmacienne qui donne parfois les médicaments sans que nous passions par le médecin. L'inconvénient c'est qu'évidemment, nous pouvons parfois nous tromper dans le diagnostic et ça peut être grave !

«J'avais un travail, depuis 18 ans», raconte Charlot. «Je travaillais dans une boîte d'alimentation. J'ai été accidenté la veille de Noël dernier. J'ai passé 6 semaines en arrêt ; mon patron a alors eu besoin de moi ! Alors j'ai travaillé, avec mon bras plâtré, de peur d'être licencié sous un prétexte quelconque. Le plâtre a cassé et j'ai dû être replâtré ; j'ai dû arrêter de nouveau le travail. Mon patron m'a licencié alors comme «départ volontaire» ce qui ne me permet de toucher que l'aide publique mais pas l'ASSEDIC. Mon patron a déclaré aux ASSEDIC que j'étais parti volontairement, de mon plein gré ; et je n'ai pas pu l'attaquer. Après je suis donc allé au bureau de main d'œuvre (à l'ANPE NDLR) m'inscrire...»

C'était il y a 6 mois ; comment vivent depuis ce temps Violette et Charlot qui a par ailleurs cherché - sans succès nous le verrons - du travail ?

2 200 F POUR 7 PERSONNES

«L'aide publique», dit Charlot, «ça fait 500 F, des fois 600 F, pour moi ma femme et mes enfants. J'en ai 5 ici, en bas âge. Bien sûr, j'ai les allocations familiales mais ça fait 170 000 anciens francs en tout et pour tout. On touche donc 2 200 F pour 7 personnes !».

«Mon loyer» explique Violette, «est déjà de 400 F, ici, dans la rue Montgolfier, sans compter le courant qu'il faut payer tous les quatre mois. Après, il faut encore habiller les enfants, acheter leur manger. Je n'y arrive pas, alors je suis obligée de faire des dettes. Je dis la vérité, tant pis ! Mais c'est normal, je suis obligée de donner à manger à mes gosses. J'ai fait dernièrement un gros effort, j'ai payé la colonie à mon grand garçon : il va partir pendant trois semaines en vacances. C'est là

première année qu'il va partir avec l'école. La directrice de l'école, qui organise la colonie, a d'ailleurs dit qu'il en avait vraiment besoin ! J'ai payé 350 F mais en plus j'ai dû acheter des bottines de 40 F, des pantoufles, des baskets et c'est pas encore fini !». Et en plaisantant elle ajoute : «Pour nous, par contre, les congés il n'y a pas de problèmes : on n'en prend jamais, on reste à Roubaix, on va à la plage à Roubaix, ça va de soi...».

Nourrir les enfants est la priorité ; quant au reste, sur tout le reste, il faut rogner sans arrêt d'abord, «bien sûr», sur la nourriture des parents.

«Les gosses ne sont jamais privés !» s'exclame Violette, «ils ont besoin de nouvelles chaussures, je les achète ; bon maintenant, on rogne sur le reste. Le reste ? Nous, au lieu de manger un beefteak, on mange des patates ; des fois mon mari ne mange pas ; il n'a pas le goût de manger, il est écœuré. Moi j'ai été opérée et je ne peux pas manger l'heure de journée, un beefteak ça coûte cher. Tout est cher ! Actuellement un sac de charbon c'est pareil ! L'hiver, ce sera encore plus dur !».

Vu les ressources ridicules touchées par Violette et Charlot ces derniers «bénéficiaires» de certaines «aides» de l'Etat, octroyées par des structures départementales. Mais ces «aides» ridicules, ils ne les touchent même plus car ils sont, paraît-il, trop riches !

«La mairie normalement donne des bons d'achats qui sont financés départementalement ; avec ces bons, tu peux acheter uniquement de la nourriture, dans n'importe quel magasin, encore que tous les magasins ne les acceptent pas, vu que ces bons sont remboursés seulement deux

Joëlle, jeune ouvrière de 17 ans, et Laurence, dactylo, 19 ans

«Nous sommes au chômage depuis la sortie de l'école... ou à peu près !»

Comme partout, le chômage à Roubaix frappe particulièrement la jeunesse. Joëlle, jeune ouvrière de 17 ans et Laurence, dactylo de 19 ans racontent leur difficulté pour trouver du travail depuis leur sortie de l'école. Elles expliquent en outre - et c'est semble-t-il une forte caractéristique de Roubaix - comment les entreprises, et notamment les entreprises de vente par correspondance de la ville («Redoute», «Trois-Suisses») profitent du fort taux de chômage pour mettre en place systématiquement un système très développé d'embauches d'intérimaires, en particulier pour les jeunes chômeurs, les surexploitant bien sûr de cette façon.

«Moi, j'ai sans arrêt été au chômage, depuis ma sortie de l'école à 16 ans ; je n'ai jamais eu un travail stable à Roubaix», raconte Laurence. «J'ai un niveau de CAP de sténo-dactylo, j'ai 19 ans. J'ai trouvé du travail 15 jours après mon examen, mais en intérim dès le début. Il y a d'ailleurs de plus en plus de boîtes à Roubaix qui embauchent en intérim. Le maximum de temps pendant lequel j'ai travaillé c'est un an, dans un grand magasin d'usine. Depuis ce temps, ça fait plus d'un an, je n'ai pas trouvé du travail, même en intérim. Je ne touche donc plus aujourd'hui aucune indemnité de chômage, puisque cela fait plus d'un an que je ne travaille pas. Je ne suis plus inscrite non plus à l'ANPE évidemment.

La période précédente ? Ce n'était pas drôle non plus. J'avais des indemnités dans les périodes où, je n'avais pas de travail, mais il faut voir comme ça se passait : quand je trouvais du travail en intérim, même huit jours, une fois ce travail terminé, tu étais obligé de refaire tous les formulaires de demande d'inscription au chômage. Le temps de toucher à nouveau tes indemnités... un mois minimum s'écoulait. Car ce n'est qu'un mois après ta réinscription que tu es officiellement inscrit à l'ANPE, à condition que tu retournes une seconde fois à ce moment là. Là tu es définitivement inscrit à l'ANPE. Mais je n'ai jamais eu de travail par l'ANPE».

DES CENTAINES D'EMPLOIS... INACCESSIBLES

Et pour cause, l'ANPE, certes, propose bien des places ; il n'y a qu'à voir le hall d'entrée de l'ANPE de Roubaix. Les offres s'étalent sur au moins une dizaine de panneaux et l'on compte bien quelques centaines d'annonces. Mais outre le caractère de ces annonces (voir l'encart : «les petites annonces de l'ANPE»), beaucoup de choses font que même les emplois «abordables» ne concernent que peu de monde.

«Quand tu vas à l'ANPE, qu'est-ce qui se passe ?» interroge Joëlle. «Tu as des petites cartes affichées sur des panneaux. Avec des offres d'emplois inscrites dessus. C'est ce qu'ils appellent le «libre service» : tu prends une carte sur laquelle il y a un boulot qui t'intéresse... ou pas car c'est rare. Il y a surtout des emplois qualifiés où des places de représentants. Mais tu en prends une quand même, même si tu sais pas trop bien faire le boulot, pour pouvoir gagner ta croûte, même quelques jours ! Tu es donc souvent obligé de mentir ; quand on me demande «vous avez déjà fait ce travail ?», je dis «oui». Pour trouver un boulot, je ferais n'importe quoi».

Une fois ce premier obstacle surmonté, un second survient dans la recherche de l'emploi, qui réduit souvent à néant les efforts. «Quant tu as dit que tu savais faire le boulot», poursuit Joëlle, «on te donne une feuille et on te dit : «Bon, vous allez à telle adresse». Quand tu arrives sur place... il y a au moins 20 personnes. Ce qui veut dire que pour une offre d'emploi, l'ANPE envoie 20 personnes !».

Avec cette politique de l'ANPE, bien entendu le patronat roubaisien peut ainsi choisir, pour la place offerte, parmi les dizaines de candidats, le candidat «idéale», c'est-à-dire celui qui ne revendique pas par exemple, «ils ne se gênent pas» raconte Laurence. «Dans un grand magasin, où je me suis présentée, ils m'ont fait remplir un questionnaire très détaillé sur moi, ma famille, allant jusqu'à me demander si j'étais fiancée !».

«Je n'en sais rien. Bon mettez-vous là... 1,69 m, c'est très bien bien pour 67 kg... Vous avez travaillé chez Hidon et vous avez été licencié. Vous avez travaillé combien de temps ? - 2 ans. Bon, on va s'occuper de vous : la manutention légère ; - Oui, manutention légère. Pas lourd n'est-ce pas ? - Non. Bon, manutention légère. - Oui.

LE DEVELOPPEMENT DU TRAVAIL INTERIMAIRE

Pour tenter de faire accepter aux jeunes sans travail les pires conditions de travail et de salaire, le patronat non content de jouer sur le fort taux de chômage, met tous les atouts de son côté en proposant au maximum le travail intérimaire, avec les risques de licenciement du jour au lendemain que cela comporte si le travail

n'est pas jugé satisfaisant. C'est le chantage. «Si vous travaillez bien vous ne serez pas licencié et même peut-être embauché» racontent les patrons». Joëlle poursuit : «Chez Catrice à Lys les Lannoy, près de Roubaix, une boîte qui fait des cirés, j'aurais pu à la rigueur avoir une place fixe mais à quelle condition ! Pourtant je ne suis pas difficile mais premièrement c'était très loin, et ECCO ne payait même pas le déplacement, il fallait donc chaque jour payer cher en bus vu la distance. Et pendant le travail tu n'avais aucune pose. Toute la journée, sans arrêt, tu étais en chrono, il fallait visiter les cirés (j'étais visiteuse), les plier, les mettre sur un bodet à une allure infernale. Alors n'an ai eu mare je ne suis pas restée. Les patrons

garder, tu as trop fait d'erreur au début».

«INTERDIT D'EMBAUCHE»

Aux Trois Suisses, où Joëlle a également travaillé, la sélection entre «bons» et «mauvais» candidats est parfois définitive : telle ouvrière jugée «non rentable» est interdite d'embauche, au moins pour un long moment. «Aux Trois Suisses, c'était la première fois que je travaillais. Je suis restée pendant les 15 jours d'essai payée au rabais et cet essai, selon eux, n'était pas concluant. Et maintenant que je ne vais pas assez vite ils ne veulent plus me reprendre dans cette boîte ; et pourtant, ajoute Joëlle, j'ai même été jusqu'à insister pour pouvoir rester. J'ai dit : «Bon, c'est là

Si une place vous convient, vous y allez pour entendre : «Si vous étiez venu 5 minutes avant ! la place est prise». Pour une offre d'emploi, on envoie 20 personnes. Vous entendez aussi : «Quel âge avez-vous ? - 40 ans, vous êtes un peu trop âgé, on embauche jusqu'à 35 ans c'est dommage». Alors aller tous les jours pour voir la même chose... J'y vais une ou deux fois par semaine. On nous dit : «Vous ne cherchez pas !». Mais c'est à eux de nous donner des adresses. On fait l'essai ; si cela ne va pas tant pis, mais au moins qu'on ne se dérange pas pour rien. Comment trouver des places sûres, maintenant que les boîtes ferment ? Même chez Hidon : c'était une boîte qui marchait bien et tout le monde a été licencié, même le directeur.

Les petites annonces de l'ANPE

A l'ANPE, il y a des petites cartes, c'en est rempli : «Homme 20 à 25 ans, ouvriers qualifiés, électricien P 1», «P 2 chauffeur poids lourds» «Cuisinier logé nourri» ; «Monsieur très bien ayant sérieuse références homme toute main» ou «représentant ayant une voiture personnelle». Je n'ai même pas de bicyclette, alors ? C'est tout ce qu'on vous propose dans les panneaux...

première fois que je travaille mettez-vous à ma place, laissez-moi une chance». Voilà où on en arrive. Mais je ne suis pas la seule chômeuse à avoir travaillé aux Trois Suisses ou à la Redoute. Ce sont des boîtes qui pratiquent la vente par catalogue. Il y a des moments où ils ont beaucoup de commandes, comme pendant les fêtes ou pour la sortie du catalogue. Et c'est à ce moment là qu'ils font systématiquement appel aux chômeurs par l'intérim. Je connais d'ailleurs des boîtes, sur Roubaix, où des jeunes, j'en ai moi-même l'expérience, vont pour demander du travail et s'entendent répondre : «Ah ! Ce n'est plus ici que cela se fait, c'est chez ECCO qu'il faut s'adresser». C'est là que j'ai commencé à travailler pour ECCO».

«On ne peut pas te

Dialogue lors d'une visite médicale

On est appelé à la visite médicale ; on en désigne quelques-uns, comme ça, sans qu'on sache pourquoi. Arrivé là, on vous demande : Qu'est-ce qui se passe ? Vous êtes malade ? - Mais rien du tout, c'est vous qui m'avez convoqué ! Vous avez déjà passé la visite médicale ? - Oui, il y a longtemps ; vous devez avoir mon dossier. Bon, c'est M... ? Ah oui ! Vous avez des difficultés, vous ne pouvez pas porter du lourd. - Non, rien de lourd. Ou avez-vous mal ? - Dans le dos. Bien, vous allez vous mettre torse nu. Ah Oui ! Vous avez une déviation assez prononcée ; baissez-vous, oh là là, oui, vous pouvez vous rhabiller.

Vous ne pouvez pas faire de manutention lourde. - Non. Cela vous fait vraiment mal ? - Oui. Alors pour vous c'est de la manutention légère ? - Oui docteur. - Lourd ça ne va pas ? - Non. Ou vous avez mal ? - Ici, dans le bas. Et quand vous ne

travailliez pendant 18 ans, lui a proposé un jour, de travailler pour lui... pour quatre jours ! Mon mari a reçu 120 F. Moi, comment je peux nourrir les gosses avec 120 F ! ?» interroge encore Violette.

«J'ai donc été travailler durant 4 jours», précise Charlot. «Le patron ne voulait même pas me payer tout de suite, une fois le boulot fait. «Tu n'as pas besoin de sous», disait-il «On te les donnera demain». J'ai fait à ce moment-là 23 heures de travail, me m'en a compté que 20. Il m'a donc payé 5 F de l'heure en osant me dire «si on a encore besoin de toi, on te le dira». «Il est revenu me voir,

Beaujolais : dans les cuves...

Le Beaujolais s'étend de la vallée d'Azergues au Sud, jusqu'à Tournus au Nord. Le long de la vallée de la Saône jusqu'aux hauteurs du Massif Central. Un cépage unique y est planté : le gamay noir à jus blanc.

Petit rappel à l'usage des buveurs : il y a 3 grandes familles d'appellation : «les crus», une production restreinte et localisée au Nord (Chiroubles, Juliéna...) puis les beaujolais-village, et enfin les beaujolais. Ces deux dernières sont des appellations régionales «Bourgogne Grand Ordinaire», et il n'est pas rare d'ailleurs qu'un marchand de vin décide de faire passer du «Brouilly» en «Bourgogne», là où il y a un manque dans ses cuves...

Dans le Beaujolais, il faut distinguer deux régions, le Beaujolais du Nord, plutôt la région des «crus», et celui du Sud, celle des beaujolais simples. De notables différences existent : cela est dû au prix du vin, plus élevé au Nord, à la qualité du vin, du terrain ; les conditions de vie et de travail que décrit ci-contre ce viticulteur du bas Beaujolais sont beaucoup atténuées au Nord.

Par contre, la fluctuation du marché, le rôle des marchands de vin, l'élimination des petits... tout cela existe aussi dans le Nord-Beaujolais.

Dans son ensemble le Beaujolais n'échappe pas à la crise du capitalisme, aux crises de surproduction (74, 78...) comme l'indique ci-contre Jean, vigneron à Saint-Laurent-d'Oingt.

LE RAISIN

DE LA COLERE ?

Le Beaujolais. Nous sommes dans une petite commune du Beaujolais Sud, Saint-Laurent-d'Oingt. Ici, comme dans toute la région, une seule production : la vigne ; un seul paysage, le vignoble.

Nous sommes allés voir Jean, petit viticulteur, un des responsables du Syndicat des métayers de la région. Il nous reçoit dans sa ferme, à flanc de coteau, typique par sa construction en «pierres dorées».

Avant tout, petite visite traditionnelle à la «cave». Sous les voûtes, de gros tonneaux ; le verre de vin circule. Chacun y va de son appréciation. Nous posons quelques questions : à l'heure de la crise, de l'élimination accélérée des petits paysans, qu'en est-il du Beaujolais ? Epargné par la crise ? A l'écart des problèmes ? Voire.

LE BEAUJOLAIS

Certes, les vignobles du Beaujolais connaissent des problèmes moins aigus que le midi viticole. Mais, comme ailleurs, tout ici est fait et organisé pour rejeter à la longue tout vigneron «non-compétitif», pour accaparer les terres que les petits ne peuvent plus acheter. Pour remplacer les «vignerons» par de simples ouvriers agricoles, taillables et corvéables à merci.

Mais ici, dans le Beaujolais-Sud, il n'y a pas de grands domaines. La dominante, c'est la petite propriété. Avec une majorité d'exploitants-propriétaires, mais sans grande surface. A Saint-Laurent, pourtant, sur cinquante exploitants, 8 sont métayers. Et rien ne leur appartient.

Les propriétaires leur concèdent des bâtiments, des hectares de vignes... et en retour, selon la grande tradition, il y a partage à part égale de la récolte. Cela, c'est l'usage. La loi est restrictive pour le propriétaire : pas plus d'un tiers de la récolte en payant plus d'un tiers des frais. Mais, la coutume...

METAYERS

Assis à l'ombre, sous le cerisier, face à la vigne, Jean nous parle de ce qui lui tient à cœur : le droit de propriété, les héritages où beaucoup sont incapables de racheter leurs terres, les parts et la division des exploitations... Et surtout, celui qui travaille la terre, comme

métayer, ou comme «aide-familial», véritable esclave non rémunéré.

Et la disparition des petits paysans ? Leur endettement ? La main-mise du Crédit Agricole ?

Jean, à la différence de beaucoup d'autres, investit le moins possible en matériel «dans les petites structures, acheter, c'est s'éliminer soi-même», «les remboursements sont très courts. Sous prétexte de t'agrandir, tu te démolis toi-même». Alors, il achète très peu de matériel, désapprouve ceux qui se laissent «emberlificoter» par le premier représentant qui passe... Bien sûr, il a acheté du matériel de vinification, un pressoir horizontal... Mais c'est «pour bien réussir la récolte».

Et de toute façon, qui a le pouvoir ? demande-t-il. Pour les métayers, «si tu es locataire, tu vas dire au propriétaire «le pressoir à bras ne va pas». Mais après ? Alors, bien sûr, tu peux acheter un pressoir moderne, mais il faut que tu t'y retrouves, que l'équilibre du contrat soit respecté».

AVANT DE LE BOIRE...

Le vin. Un travail d'une année, une récolte en quelques jours, et tout dépend de la vente.

Pour les vins de beaujolais, c'est le prix du marché qui prime. «Alors, cela marcherait si on était dans la pénurie, explique-t-il, mais quand il y a un litre de trop sur le marché, c'est la déconfiture. 1% de plus, et c'est



20% de baisse du prix sur le marché !».

Puis, nous examinons les chiffres : pour les beaujolais en 1972, la «pièce» de 216 litres s'est vendue 1000F. En 73 et 74, entre 400F et 300F, en 75 : 900F, en 76 entre 1400 et 1600F, en 77, 1250F (1/3 d'invendus) et en 78, 1200F (40% d'invendus) !

Et dans cette fluctuation, la qualité est un élément marginal. C'est une question de volume, s'il y a du vin, ou s'il n'y en a pas. D'ailleurs, «en 72, le vin était dégueulasse, dit-il. Mais en 73, les marchands ont spéculé à la hausse. Du coup, les gros se sont enrichis des dépouilles des autres. Le négoce est devenu plus puissant et mieux concentré. Les marchands se sont rattrapés l'année suivante, ils ont vu qu'avec 400F la pièce, cela allait, alors ils l'ont fait baisser à 300F pour se refaire des marges, et les petits se sont faits racler ! Les gros, eux, ont refusé de vendre mais ils peuvent stocker.»

Les marchands de vin. Dans ce Beaujolais traditionnel, ils font la pluie et le beau temps. «Des charognes», pense Jean : ils connaissent les gars, leur caractère, leurs possibilités financières... Parfois, ce sont des escrocs, des requins. «Ils embarquent ton vin, mais tu n'es pas payé. Tu vas au tribunal, mais tu n'y trouves qu'une boîte à lettres !»

«Moi, ça fait deux ans que je n'ai rien vendu. Ça va que je n'ai pas fait de gros investissements, mais quand même, deux ans sans rien vendre !»

«Je te raconte mon histoire. L'année dernière, le père est mort. Les marchands de vin se sont dit : on va voir comment ils vont se débrouiller. Alors, en janvier, les marchands sont venus, ils ont pris des échantillons... Après, pas de réponse. Ils sont revenus, ils m'ont dit : «garde celui-là 8 jours, je reviens»... Ils sont revenus des tas de fois, mais toujours aucune offre. Puis, au mois de mai, ils m'en ont offert un prix ridicule ! Ils font ça pour savoir si tu es coincé, ou si tu as les reins solides. Faire mijoter le gars 6 mois dans son bain ! J'ai refusé à ce prix-là, et j'ai maintenant tout le vin sur les bras ! Alors, il faut acheter des cuves pour stocker le vin nouveau, car la

week-end, ou alors les petits vignerons qui n'ont pas vendu leur vin...

Ainsi avec la mécanisation, le développement de plus en plus important d'ouvriers «gagés» permet le grossissement des exploitations des riches, et favorise l'élimination des petits...

Et puis, il y a les jeunes qui partent à la ville, comme ouvriers, ou plutôt comme chômeurs... Ceux qui restent, c'est le travail des heures et des heures, seul dans sa vigne, c'est le dimanche, le pot bu dans un bistrot du village... Se marier ? «Aucune fille ne veut venir dans ta «cagna». Tu parles, se laver dans une bassine... travailler comme tu travailles... Non, alors le gars reste tout seul, jusqu'à 60 ans... Des fois, il verse dans l'ivrognerie... et le système capitaliste est prêt à ramasser sa dépouille ! Les cartes ne changent jamais de main...»

LES PROPRIETAIRES

Les cartes ne changent pas de main, dit-il. Mais les tentatives de secouer le joug sont nombreuses. Jean explique une récente mobilisation des viticulteurs du coin, venus à un procès à Lyon, pour défendre deux des leurs que le propriétaire veut expulser. Le prétexte : ils se sont associés sans son autorisation ! «Ce n'était pas idiot. Leur idée, c'était de se crever moins, de faire le boulot à deux. Tu vois la réaction des proprios, si on ne veut pas avoir des rapports de domination, si on casse la règle du jeu... La justice, c'est pour les propriétaires».

Et ceux-là, ils s'arrangent toujours pour faire signer des contrats de métayage en dessous de la loi. Une fois que le gars a accepté...

En Beaujolais, les propriétaires, ce sont pour moitié la vieille noblesse, et pour l'autre, les nouveaux bourgeois. «Le compte de ça, le comte de ça... mais ce ne sont pas les plus méchants. Tu les rencontres au café, ils discutent de leur droit de cuissage, ils n'ont plus un rond, mais ils ont le rire... Avec eux, on peut toujours s'arranger un peu. Par contre, les nouveaux bourgeois, les médecins, les notaires... ce sont les plus emmerdants. Pour eux, il faut être compétitif, et ils se gênent pas pour te foutre dehors...».

UNITE OUVRIERS/PAYSANS

Souvent, au cours de la conversation, pour nous expliquer un point, pour trouver une comparaison, Jean a fait référence aux ouvriers, à l'usine, au rapport travailleurs-patron. Alors, je lui pose la question : l'unité ouvriers/paysans ? «On se connaît mal, les ouvriers et nous. Les ouvriers, pensent souvent qu'on est des affameurs, et nous, qu'après leurs huit heures de travail, ils n'ont plus de souci. C'est vrai. Et pendant qu'on s'engueule, on laisse tranquille l'exploiteur commun». Puis il ajoute, avec un sourire : «Mais si l'exploiteur commun n'existe plus, cela ne veut pas dire qu'il n'y aurait plus de problèmes...».

Mais il se fait tard. Nous prenons congé... Après un dernier petit tour à la cave. Parler du vin, de ses problèmes sans le goûter !.. «Goûtons voir si le vin est bon, dit la chanson. Encore faut-il pouvoir le vendre !», ajoute Jean. Et que cela permette de vivre et travailler...

Michel BERTEL

récolte d'ici, où je vais la mettre ?»

ELIMINER LES PETITS PAYSANS

Ces difficultés, beaucoup de vignerons les connaissent chaque année. «C'est leur marché «libéral», ajoute-t-il, «mais certains ont tout vendu, d'autres rien du tout». Sans parler des impôts qui restent à payer, même si la vente est nulle.

En plus, alors que les vins de crus se vendaient jusqu'à 3000F la pièce, dans le même temps, le beaujolais simple tombait à 900 F ! Mais ce n'est pas tout : «Les vins de cru, ils se vendent cher. Pourquoi ont-ils encore augmenté ? On aurait pu penser qu'ils allaient favoriser l'appellation la plus basse et freiner la plus haute. Eh bien non ! Tu sais, la bourgeoisie, elle, n'est pas frappée par la crise. Elle ne regrette pas de payer 50F une bouteille de «Moulin à Vent» ! Nous, on vend du vin, mais il est destiné aux petits consommateurs... Toutes les fois que je vois des beaujolais dans un café, je ne peux pas l'acheter, quand je sais à quel prix je l'ai vendu !»

Mais il y a aussi les prix offerts à la tête du client : les personnes influentes, ceux qui peuvent faire taire les petits, par exemple certains responsables du syndicalisme agricole «officiel»... à tous ceux-là, on offre un prix meilleur. Jean s'interroge : pourquoi «on» achète du même vin, soit à 1250F soit à 900F ? Cela favorise ceux qu'on n'a pas intérêt à voir disparaître, et cela élimine les petits, surtout s'ils sont réputés râleurs, ou s'ils s'organisent et font du syndicalisme...

TRAVAIL A LA TACHE

Mais il y a aussi le travail à la tâche. Car les gros viticulteurs prennent de moins en moins de salariés, mais des ouvriers payés à la tâche. Ils font la taille, le relevage, sur les terres des gros exploitants. Moyennant un prix dérisoire par rapport aux profits que ces derniers en tirent. Ces travailleurs à la tâche, par exemple dans le Beaujolais-Nord, ce sont d'anciens paysans devenus ouvriers, des ouvriers de Villefranche qui font ce boulot le,

Mine d'uranium dans l'arrière pays niçois

6 000

CONTRE LES PROJETS DE LA COGEMA

Dimanche 24 juin, pour protester contre le projet de mine d'uranium dans le Mercantour et l'Estérel, et pour célébrer la fête du soleil, plus de six mille personnes se sont rassemblées au col de Raus, à deux mille mètres d'altitude. A l'appel du «Collectif contre les mines d'uranium», quatre marches ont convergé, en provenance du Val-des-Merveilles, du

Aux quatre portes, des stands, du matériel solaire, des panneaux incitaient à une information et à la discussion sur les projets de la COGEMA (filiale privée du CEA, et chargée de la prospection): d'après un conseiller municipal de Belvédère, il était prévu il y a quelques années, une exploitation sur le territoire de cette commune qui permettrait de récupérer 5 000 tonnes d'uranium; les prospecteurs avaient dit que le village de Belvédère passerait à 5 000 habitants au lieu de 280 qui y vivent là toute l'année! Les mines du Limousin, qui sont en exploitation depuis dix ans, et qui vont fermer, sont les plus grandes de France et emploient 80 mineurs. On voit l'ampleur du mensonge. Une mine sur le site du Colonel emploierait environ 25 personnes, y compris le directeur!

«Travailler, vivre et décider au pays», est la préoccupation dominante dans l'arrière-pays niçois: mais dans les conditions d'exploitation actuelles les dangers dû aux pollutions fluviales et aériennes provoquent l'opposition de plus en plus large aux projets de la COGEMA. Les municipalités de Roquebillière dans la vallée de la Vesubie et de Breil, Fontan, Saorge et la Brique, dans la vallée de la Roya s'opposent au projet, et ce n'est pas fini...

Le maire de Tende, en essayant de s'opposer à la marche par l'interdiction de toute manifestation sur le territoire de sa commune, n'a pas empêché le déroulement de l'action: plus de mille personnes s'étaient rassemblées samedi soir, dans le Val-des-Merveilles pour discuter et voir des films, des

montages-diapo sur les mines d'uranium.

De même le matraquage de la radio-télévision italienne officielle pendant deux jours, disant que les routes frontalières françaises étaient barrées, n'a pas empêché la présence de

Nous avons annoncé dans notre précédente édition la suite de l'article «En cas d'accident nucléaire, la «bonne information». En raison de cette correspondance que nous publions, nous la reportons à demain.

Interview de Jean Delerue, Amis de la Terre de Menton

L'interview de Jean Delerue, membre des Amis de la Terre, dont nous publions de larges extraits, a été recueillie par notre correspondant à la veille du rassemblement. Elle donne une idée du contexte dans lequel il s'est effectué.

Comment a été entreprise la mobilisation sur la vallée de la Roya?

Nous avons appris par hasard, la demande de permis de recherche dans le journal. Aussitôt, on a entrepris d'écrire à toutes les municipalités qui étaient étonnées, incroyables. Personne n'était au courant dans la vallée de la Roya. On est intervenu sur les marchés, pour informer. Les gens étaient tous sidérés des informations qu'on leur donnait. A la suite de la sensibilisation, on a réussi à organiser deux réunions publiques, l'une à Breil avec l'aide de la municipalité, l'autre à Tende par le biais du ski-club.

Cela nous a permis de porter l'information, et petit à petit les gens de la vallée ont pris les choses en main: ils ont constitué le comité de défense de la Roya dont le seul objet est d'intervenir sur le problème des mines d'uranium.

Le 1^{er} décembre, c'était le dépôt des pétitions à la préfecture. On est entré dans une deuxième phase.

Les gens de la Roya ont fait d'autres réunions où j'ai été invité: je suis allé par exemple à La Brigue pour présenter des diapos sur les mines d'uranium en France, et on a essayé de montrer ce qui pourrait se passer si les mines d'ura-

vallon de Cayros, de la cime de l'Authion, et des Granges du Colonel, site prévu pour les mines. Du sommet, on pouvait voir sur les trajets de deux des marches, des files ininterrompues confluer vers le lieu de rassemblement, sur une distance d'au moins trois kilomètres.

nombreux Italiens à la marche. Les médias n'ont pratiquement pas parlé de ce rassemblement qui s'est déroulé sous la forme d'un gigantesque pique-nique, les gens s'étaient installés sur les deux versants; au col même, le lâché de ballons a été suivi d'un

grand feu autour duquel ont dansé les participants au son de musiques occitanes.

L'information après ce premier succès va se poursuivre village par village.

Correspondant

nium étaient créées, dans la vallée: les gens étaient tous vraiment des paysans, des bergers, des gens des chantiers.

Le collectif de défense de la vallée était bien en place. On a fait une lettre à toutes les municipalités pour leur demander leur position. Les municipalités de Saorge, La Brigue, Fontan et Breil ont pris position contre.

La municipalité de Tende a hésité beaucoup, on n'a jamais eu de contact direct avec elle. Une commission s'est réunie et on n'a pas de résultat net.

Comment se sont déroulés les contacts avec l'Italie?

Ce contact avec les Italiens s'est d'abord fait par une association culturelle assez ancienne qui s'appelle «Italia Nostra», très bien implantée et dont l'objet est la défense du patrimoine culturel, de l'environnement de l'Italie. Il y a deux axes qui les intéressent:

— d'une part un problème de pollution: l'eau de la Roya alimente la Riviera, il y a deux dangers graves: 1) Une pollution radioactive; 2) Une pollution par tous les produits de traitement, genre acide sulfurique ou solvants.

Je crois que les Italiens en ont peur car après l'accident de Seveso, ils sont très sensibilisés sur les conséquences qu'ils commencent à en voir.

— d'autre part, un problème de site: Il y a des gens qui travaillent au centre d'études Ligure, qui sont passionnés par la montagne et qui connais-

sent par cœur le Mercantour et les gravures rupestres. Ils ont édité des tas de brochures et ont une compétence internationale sur l'étude de la région. Ils veulent absolument protéger le site et le patrimoine culturel du Mercantour.

A Bordighera, la mairie a organisé deux journées sur l'homme et l'environnement; l'une était consacrée à l'uranium: 5 à 600 personnes y ont assisté.

Nous y avons présenté des montages-diapos sur les mines d'uranium, de la région de Limoges, un montage du CNDP sur les énergies nouvelles et d'autres documents qu'ils ont repiqué et utilisent à leur tour pour la sensibilisation.

On est passé à la radio de Vintimille et à la télévision de San Remo, télévision privée qui couvre d'Impéria jusqu'à Menton: on a eu 1 heure d'antenne et avec les Italiens on a pu parler du problème largement. (...)

En Italie, les municipalités s'engagent beaucoup plus qu'en France. La région Ligure en tant que telle participe à l'action contre les mines. A chaque manifestation importante, la région est là et prend la parole en soutenant l'action des associations italiennes.

Notre problème est la notation des autorités françaises. Le député maire de Menton doit nous donner le 3 juillet le résultat d'une entrevue qu'il aura avec d'Ornano d'ici-là.

Il y a pour nous la prise de position du secrétariat du Conseil général des Alpes Maritimes (...).

● Renforcement de la flotte soviétique dans le Pacifique

Le porte-avions Minsk, la plus grosse unité de la flotte russe, rejoint actuellement l'ensemble des forces navales soviétiques dans le Pacifique, qui représentent sept cent soixante quinze navires. Ce porte-avions est équipé de vingt hélicoptères, douze chasseurs et de nombreux missiles. On trouve également dans cette flotte soviétique du Pacifique un navire de débarquement permettant l'intervention de commandos de marines.

Dans une interview accordée à la presse japonaise, Carter a révélé que Brejnev lui avait assuré que l'URSS n'établirait pas de bases permanentes au Vietnam à Cam Ranh et Danang, prétendant que leur utilisation actuelle par l'aviation et la flotte russes n'était que momentanée.

● Controverses après la signature du traité SALT

Alors que la ratification du traité Salt doit être discutée par le Sénat américain, Carter a dû enregistrer des critiques tout à fait inattendues venant de son ambassadeur actuel à Moscou, Toon, qui a déclaré que la signature du traité SALT n'était positive que si la vérification par les USA en était possible, ce dont il n'est pas sûr. Les déclarations de l'ambassadeur Toon, qui doit quitter son poste prochainement ont semblé-t-il provoqué la colère du président américain qui s'attendait à un minimum de solidarité de la part d'un de ses diplomates. En même temps, le sénateur Byrd, leader de la majorité du Sénat se trouve ensuite à Moscou pour s'informer directement auprès des dirigeants soviétiques des différentes clauses du traité et leur expliquer les préoccupations du Sénat.

Le chef d'Etat-major de l'armée turc a affirmé que la Turquie n'accepterait pas pour le moment le survol de son territoire par des avions-espions U 2 américains pour surveiller l'application des SALT par l'URSS. Le refus de la Turquie est à mettre en rapport avec le refus de la chambre des représentants américains d'accorder une aide militaire supplémentaire de 50 millions de dollars au gouvernement turc.

● Rhodésie: le régime fantoche rejeté par les pays africains

Alors que la Grande-Bretagne envisage de reconnaître le régime fantoche de Muzorewa en Rhodésie et que la question de sa reconnaissance est posée aux Etats-Unis, un nombre croissant de pays africains ont pris position contre ce gouvernement et ont au contraire affirmé leur soutien au Front patriotique. Ainsi, au début de ce mois, le Nigéria, en s'associant à une réunion des pays de la ligne de Front, avait manifesté son engagement aux côtés du mouvement de libération. Récemment, le premier ministre du Kenya, en visite en Grande-Bretagne a déclaré à Thatcher que son gouvernement s'opposerait à une reconnaissance de Muzorewa. On vient d'apprendre d'autre part que le gouvernement sénégalais a autorisé le Front patriotique du Zimbabwe à ouvrir un bureau à Dakar. Pour le moment, seuls le Gabon et le Zaïre pourraient envisager une reconnaissance du régime fantoche. Les informations laissent prévoir une très large opposition à d'éventuelles décisions anglo-américaines. Cette unité des pays africains pourrait se manifester notamment au sommet de l'OUA en juillet et à la conférence du Commonwealth en août.

● Cambodge

Selon certaines informations, un officier supérieur vietnamien a été tué par la résistance patriotique cambodgienne dans la région de Battambang. Il s'agirait d'un lieutenant général appartenant au haut commandement.

La semaine dernière, le ministre japonais des Affaires étrangères japonais a reçu Ieng Sary, ministre du Kampuchéa démocratique, et a confirmé que le Japon reconnaissait le Kampuchéa démocratique. Le gouvernement japonais envisage de développer son aide au gouvernement du Kampuchéa démocratique.

OTAN

Un attentat manqué a eu lieu lundi en Belgique contre Haig, chef d'état-major de l'OTAN, qui devait quitter son poste cette

semaine. Cet attentat semble avoir été préparé par des spécialistes. Haig a déclaré avoir été l'objet de menaces depuis longtemps.

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale
BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais
Agence ZU470
Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F
Paris
Directeur
de Publication:
Y. Chevet
Imprimé par IPCC -
Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire:
56 942

«LES SUCCES DE L'OPEP SONT DES VICTOIRES DU TIERS - MONDE»

Alors que s'ouvre la conférence des pays de l'OPEP, les mass media des pays impérialistes ne manquent pas, une nouvelle fois, de «voir» dans les pays producteurs de pétrole, l'une des principales sources, sinon «la» source, de tous nos maux, la cause de la crise qui frappe l'ensemble du monde capitaliste. Même son de cloche lors de la conférence de la CNUCED, à Manille, il y a quelques semaines. Là, les pays impérialistes ont manœuvré dans l'espoir, vain, d'isoler les pays de l'OPEP du reste du Tiers Monde.

Parmi les pays qui combattent pied à pied ces manœuvres : le Venezuela. Dans un entretien qu'il nous a accordé, pour *Le Quotidien du Peuple*, M. Roberto Dominguez, conseiller auprès de l'ambassade du Venezuela à Paris, nous a exposé la position adoptée par son pays à Manille.

Un entretien avec M. Roberto Dominguez, conseiller auprès de l'ambassade du Venezuela à Paris

Propos recueillis par Sonia SASSOUN

— A la V^e CNUCED, le Costa-Rica, pour justifier son initiative a déclaré qu'il n'était pas possible de discuter du nouvel ordre économique international sans aborder la question de l'énergie... Et on a relevé le poids que représente l'augmentation des prix du pétrole pour les pays en développement les moins avancés. Quelle a été la position du Venezuela ?

Le Venezuela ne craint pas de discuter du pétrole dans les enceintes internationales. Mais la question des prix n'a aucune raison d'être traitée avec les pays industrialisés. C'est un problème interne à l'OPEP et aux pays en développement. Sinon, discuter de tous les problèmes touchant le développement, y compris le pétrole, le Venezuela l'a déjà fait, notamment au moment de la conférence de Paris.

Néanmoins, le Venezuela est conscient des conséquences que peuvent avoir les ajustements des prix du pétrole pour les pays en développement moins avancés. C'est pourquoi, le désaccord à

Manille n'était pas sur le fond de la proposition du Costa-Rica mais sur l'opportunité de la faire à la CNUCED. D'abord parce qu'il n'en avait pas été question à Arusha, au moment où les «77» définissaient leur position commune, ensuite parce que cela ne concerne pas les pays développés. C'est une question interne aux pays en développement.

Le Venezuela est si conscient de ce problème qu'il a proposé de porter les ressources du fonds spécial de l'OPEP à 800 millions de dollars afin d'aider les pays du Tiers Monde qui ont des problèmes de balance de paiement, à couvrir leurs achats de pétrole. Cela sera proposé à la réunion ministérielle de l'OPEP du 26 juin. Ce souci du Venezuela n'est d'ailleurs pas nouveau. Nous avons toujours préconisé au sein de l'OPEP une coopération avec les autres pays en développement. Nous avons déjà versé au titre de l'aide 3 milliards 685 millions de dollars et les engagements atteignent 5 milliards 171 millions de dollars, somme qui dépasse celle apportée par n'importe quel pays industrialisé. (1). Rien que pour l'aide à l'Amérique latine les ap-

ports vénézuéliens, sous forme de crédits, atteignent 2 milliards 300 millions de dollars, chiffre bien supérieur aux prêts accordés par la Banque interaméricaine de développement au cours de l'année dernière.

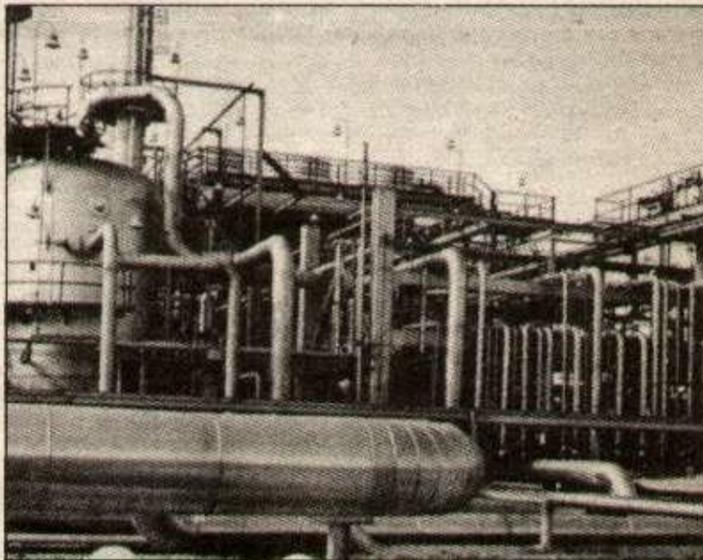
— Cela va dans le sens des principes dont se réclame le nouveau gouvernement vénézuélien. D'ailleurs, l'enceinte de la V^e CNUCED a été l'occasion de les exposer...?

En effet. C'est le thème de la justice sociale internationale et la coopération avec les autres pays en développement. Ils impliquent qu'un traitement différencié soit appliqué aux situations et aux conditions économiques différentes des pays en fonction des besoins spécifiques du développement économique et social de chaque nation ou groupe de nations. A leur tour les pays en développement les plus avancés se doivent d'aider ceux qui le sont relativement moins et appliquer en leur faveur un traitement spécial.

— Le nouveau gouverne-

«L'ordre économique mondial sous lequel nous vivons aujourd'hui est aussi injuste et périmé que l'ordre colonial duquel il tire son origine et sa substance».

Quatrième sommet des non-alignés - Alger - 1973



ment vénézuélien a fait également connaître sa position sur sa politique pétrolière...?

Il a fait savoir qu'elle ne changera pas. Le Venezuela continuera à renforcer ses relations avec les pays membres de l'OPEP et à consolider l'OPEP et son unité. A Manille, le chef de la délégation vénézuélienne Leopoldo Diaz Bruzual a déclaré que l'histoire mouvementée de l'OPEP constitue le sommet et le plus grand succès de la lutte livrée par les pays en développement contre l'injustice qui leur est imposée par l'actuel désordre économique et que les succès de l'OPEP sont des victoires du Tiers Monde. C'est une prise de position très claire du nouveau gouvernement. Et aussi une réponse aux accusations portées contre l'OPEP. Les pays membres sont des pays pauvres, tributaires d'une seule ressource non renouvelable. Ils font partie du Tiers monde. Comme les autres pays producteurs de matières premières ils doivent en défendre les prix contre l'inflation et les désordres monétaires des pays industrialisés. Par exemple, aujourd'hui, le Venezuela vend son pétrole meilleur marché qu'il y a cinq ans du fait de la baisse du pouvoir d'achat du dollar et paye plus cher ses importations. Concrètement, en 1974, il fallait payer, pour acheter un camion fabriqué en RFA, l'équivalent de 529 tonnes de pétrole. Un an après, pour ce même camion, il fallait payer l'équivalent de 693 tonnes de pétrole.

Les pays développés qui attribuent tous les maux actuels aux prix du pétrole oublient de dire, en plus, que sur le coût final du baril raffiné 40 % vont aux compagnies pétrolières, 40 % au fisc et aux industries des dérivés des pays importateurs et seuls 20 % ou même moins vont aux exportateurs de pétrole.

— Que dire des pays en développement qui reprennent le même discours ?

Il est clair que ces pays se trompent de cible. Si on ne peut pas ignorer que les ajustements des prix du pétrole constituent une charge supplémentaire pour les pays en développement, elle reste sans comparaison avec le poids représenté par l'actuelle inflation mondiale et la traditionnelle détérioration des termes de l'échange dont souffrent les pays du Tiers Monde. Ces pays rendent un piètre service aussi bien à eux-mêmes qu'au Tiers Monde. L'OPEP est devenue l'instrument principal des

pays en développement pour défendre leurs matières premières. C'est bien parce qu'on a refusé de dissocier le pétrole des autres matières premières que le dialogue Nord-Sud a concerné l'ensemble des pays en développement et a renforcé les positions du Tiers Monde. La question risque aujourd'hui de se poser dans les mêmes termes. De plus, puisque le Tiers Monde lutte aujourd'hui pour obtenir un juste prix pour ses matières premières, comment peut-on reprocher à un groupe de pays en développement d'agir dans ce sens ? Le même problème va se poser pour les autres matières premières. Il faut voir maintenant comment faire pour que cela n'entraîne pas des difficultés aux autres pays en développement.

— Que penser de la division qui s'est manifestée au sein du groupe des «77» à Manille ?

Il convient de relativiser l'affaire. D'abord le groupe latino-américain n'a pas été unanime. Ensuite, ce genre de divergences se présente normalement parmi les pays en développement non seulement sur le pétrole, mais aussi d'autres problèmes. Par exemple, sur le programme intégré pour les produits de base, il existe des divergences de point de vue tant sur les produits à inclure que sur les mécanismes. La position des pays latino-américains ont, dans le but de diviser le Tiers Monde, posé la question des prix du pétrole, mais en définitive on est parvenu à un accord entre tous les membres du groupe des «77» pour ne pas l'inclure dans les discussions avec les pays industrialisés. Elle sera discutée dans une enceinte propre aux pays en développement.

— Le Mexique, redevenu un important producteur de pétrole, a déclaré à Manille que la communauté internationale devait définir une politique énergétique considérant que le pétrole est le patrimoine mondial et en tant que tel la responsabilité de l'humanité entière ?

Toutes les ressources sont le patrimoine de l'humanité, pas seulement le pétrole.

(1) L'aide de l'OPEP aux autres pays en développement s'est élevée en 1977 à 7 600 millions de dollars, soit 2,6 % du PNB cumulé des pays membres. A comparer avec l'aide de l'OCDE : 0,3 %, dont la France 0,63 % et les Etats Unis 0,22 % (du PNB).

L'enjeu de la question pétrolière de Manille

A la suite de la décision du Venezuela de réajuster les prix de son pétrole, la question énergétique est passée à l'avant plan de la conférence de Manille, bloquant durant 10 jours les travaux de la grande commission chargée de négocier l'interdépendance... «de tous les pays et de tous les problèmes» comme devait le déclarer son président l'ancien ministre vénézuélien Perez Guerrero qui fut secrétaire général de la CNUCED de 1969 à 1974 et co-président de la conférence de Paris (dialogue Nord-Sud). Le Venezuela et l'OPEP ont été accusés d'être responsables des difficultés des pays en développement moins avancés par quelques Etats d'Amérique latine et la presse colombienne est allée jusqu'à dénoncer dans l'OPEP «un nouvel impérialisme encore plus dangereux». La manœuvre était destinée à échouer.

Parce que le Tiers Monde ne pouvait pas d'un côté lutter pour défendre les prix de ses matières premières et de l'autre attaquer des pays en développement qui par leur action exemplaire ont arraché le mécanisme de fixation des prix de leur seule ressource afin de s'engager dans la bataille du développement, parce que l'Amérique latine était loin d'être unanime et parce que l'OPEP et la diplomatie vénézuélienne ont réussi à convaincre les Etats en question de renoncer à leur demande.

POURQUOI L'ATTAQUE CONTRE LE VENEZUELA ?

Mais pourquoi attaquer ainsi le Venezuela, car c'était bien ce pays qui était visé en premier. Ce n'était pas par une coïncidence fortuite qu'au même moment, à Caracas, l'ambassadeur des Etats-Unis déclarait que l'augmentation des prix du pétrole «affecterait l'économie mondiale». Cela coïncidait par ailleurs avec une tournée entreprise par le ministre du Venezuela de l'Energie et des Mines dans les pays membres de l'OPEP du Moyen Orient afin de discuter de l'aide accrue que l'OPEP pourrait apporter aux pays en développement. Au Venezuela les déclarations de l'ambassadeur américain étaient dénoncées comme une tentative de dresser contre l'OPEP et le Venezuela «des pays amis en particulier des pays des Caraïbes».

Une notion a caractérisé l'action internationale du Venezuela ces dernières années, c'est celle de solidarité avec le Tiers Monde. Cela s'est traduit par

des actions de coopération économique et financière avec les pays en développement notamment d'Amérique latine dans le but de réduire la dépendance commune par rapport aux Etats-Unis. Dans l'Organisation des Etats américains (OEA), le Venezuela n'a cessé de dénoncer les violations des droits de l'homme, et a pris parti pour la lutte du peuple du Nicaragua contre Somoza. Sur le plan interne, ce pays se distingue de ses voisins par un système démocratique qui a mis fin en 1958 à une dictature qui sévissait depuis le début du siècle, et selon la formule vénézuélienne, il n'a cessé de «semmer le pétrole».

Même si cette orientation inspirée par la volonté de tout son sens à la souveraineté nationale reste en deça des aspirations anti-impérialistes du peuple vénézuélien, elle renforce, de façon évidente le Tiers Monde.

Et l'attitude du gouvernement COPEI (parti démocrate-chrétien) de Luis Herrera Campins qui a remplacé en mars dernier le gouvernement Action démocratique de Carlos Andres Perez, n'a pas démenti cette orientation.

L'OPEP PARTIE PRENANTE DU TIERS MONDE

Ainsi, à Manille, les responsables vénézuéliens, ont riposté à l'initiative de la Colombie et de Costa Rica, destinée à diviser le Tiers Monde, par des propositions visant au contraire à consolider son unité, en avançant notamment l'idée d'un débat interne aux pays en développement sur la question des prix du pétrole.

A l'heure où le Tiers Monde a mis à l'ordre du jour son «autonomie collective» et dans la situation de pénurie de pétrole qui s'annonce, le rôle que jouera l'OPEP et l'unité entre les pays en développement vont avoir une importance politique décisive. Le poids des pays producteurs de pétrole agissant ensemble pèsera très lourd en faveur du Tiers Monde, tant sur le plan politique que sur le plan économique (voir les deux objectifs de la coopération entre les pays en développement) ; d'où l'enjeu qu'il y a à dissocier l'OPEP des autres «pays en voie de développement» et à discréditer et tenter d'isoler un pays comme le Venezuela, ferme partisan de cette coopération qui joue un rôle grandissant en Amérique latine.

Nicaragua : le refus des propositions américaines par l'OEA

L'impérialisme US mis en échec dans sa «chasse gardée» d'Amérique Latine

Mosaya, située à 30 kilomètres au Sud de la capitale du Nicaragua, a été prise par les sandinistes. C'est une défaite importante pour la garde nationale qui a été contrainte d'évacuer la ville. Le FNLN s'est aussi rendu maître d'une autre ville : Diriamba.

A Managua, la capitale, le dictateur retranché dans son bunker fait bombarder les quartiers sous contrôle sandiniste, n'hésitant pas à causer des dizaines, voire des centaines de victimes dans la population des quartiers populaires.

Radio-Reloj, de Costa-Rica, a annoncé que le «gouvernement provisoire de reconstruction» s'installerait prochainement à Léon.

En finissant par accepter samedi une résolution de l'Organisation des Etats américains condamnant sans appel le régime de Somoza, le gouvernement américain, qui avait tenté de faire intervenir militairement une «force de paix» pour sauver ses intérêts au Nicaragua, a enregistré un échec sévère. C'est que l'OEA n'est plus une chambre d'enregistrement prête à cautionner les interventions de l'impérialisme US en Amérique Latine.

Pendant toute une partie de la conférence, les Etats-Unis ont en effet fait pression sur les pays d'Amérique Latine pour obtenir d'eux l'envoi d'une «force interaméricaine» au Nicaragua. Une telle force aurait eu pour but, selon l'administration Carter,

d'imposer un «gouvernement de réconciliation nationale». Il s'agissait, en fait d'arriver à faire du «somozisme sans Somoza», et de priver les forces patriotiques du fruit de leur victoire. La proposition américaine avait été dénoncée violemment par le front sandiniste. Le Mexique, la Jamaïque, et les pays du Pacte Andin ont repoussé ce plan d'intervention.

Pour tenter de justifier leur demande, les diplomates américains ont voulu mettre en avant une prétendue intervention cubaine dans la guérilla au Nicaragua. Interrogé à ce sujet, Ramirez Mercado, membre du gouvernement provisoire a déclaré : «Washington était obligé de parler de Cuba pour justifier une intervention militaire... Mais la CIA sait

bien que ce n'est pas vrai. Si Cuba nous avait fourni de l'aide et des armes, il y a bien longtemps que nous aurions gagné». Citant les dirigeants sandinistes, il a déclaré que la majorité avaient fait leurs études aux USA, l'un d'entre-eux seulement ayant reçu un entraînement à Cuba.

En effet, sans préjuger des orientations que pourra prendre ultérieurement le front sandiniste, il semble bien que, étant donné sa force à l'intérieur du pays, son enracinement croissant dans les masses et l'aide fournie par les pays voisins comme le Costa Rica, le front sandiniste n'ait pas en besoin d'avoir recours à l'aide cubaine pour remporter ses dernières victoires contre la dictature.

LES USA ISOLES

Après avoir été jusqu'à menacer d'une intervention militaire directe et unilatérale, le gouvernement américain a finalement dû reculer pour ne pas apparaître trop isolé. C'est finalement une résolution de compromis qui a été votée, après de longues négociations, résolution beaucoup plus proche de

celle proposée par les Etats favorables avec sandinistes que de celle que la délégation américaine avait proposée au début de la conférence. Cette résolution demande le «remplacement immédiat et définitif du président Somoza». La possibilité d'une intervention militaire est pratiquement exclue puisque la résolution indique seulement «les pays membres de l'organisation prendront toutes les mesures qui sont en leur pouvoir pour faciliter une solution pacifique durable des problèmes du Nicaragua».

En se félicitant du «large consensus» réalisé par cette résolution, le secrétaire d'Etat adjoint Warren Christopher a voulu dissimuler l'ampleur de l'échec américain : aujourd'hui, non seulement ils sont impuissants à enrayer le développement d'une lutte de libération au cœur du continent considéré comme leur «chasse gardée» depuis près d'un siècle, mais, de plus, ils voient des pays de ce continent qui les empêchent de comploter contre cette lutte.



Contre-offensive de la garde nationale à Managua.

Dans un quartier populaire, les habitants creusent des tranchées pour résister.



OLP-NICARAGUA

J.P.C.

Dimanche, l'OLP a proclamé son soutien au gouvernement pro-

visoire du Nicaragua en tant que «représentant légitime du peuple nicaraguayen militant».

Les PTT ne reculant devant aucun sacrifice pour promouvoir leurs services financiers et singulièrement les CCP, viennent de trouver un nouveau gadget publicitaire : les Jeux Olympiques de Moscou de 1980. Ainsi, si vous ouvrez un compte courant postal en juin, à Paris, vous pouvez gagner un séjour de six jours en URSS pendant les JO.

Vous pourriez ainsi faire partie du quota des 18 000 personnes attribués à la France et qui auront la chance de «vivre l'événement» comme dirait l'Humanité ! Car si vous aviez l'intention d'y aller individuellement, c'est fini : les inscriptions sont closes depuis le 30 mars 1979 ! Il ne vous restait plus que la possibilité de faire partie des 9 000 «heureux» — soit la moitié du quota — sélectionnés par les associations France-URSS, Tourisme et Travail, Loisirs et Vacances de la Jeunesse, Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT). Grâce aux CCP, vous pouvez déjà franchir la première, série des obstacles, celle du numéros clausus de la participation touristique aux J.O.

rien, puisque le prix du séjour proposé par les associations pour une durée de 5 à 9 jours maximum varie entre 350 000 et 1 million de centimes. C'est très cher, reconnaissent-elles, mais comme dit l'Humanité : «Il y a, bien entendu, l'événement... afin de pouvoir dire plus tard : «J'y étais !»

LES «SCHEMAS OLYMPIQUES» D'INTOURIST

Une fois sur place, que feriez-vous, que verriez-vous ? La France dispose d'un quota de 88 000 billets d'entrée. Une rapide division fait apparaître la possibilité d'avoir tout juste 5 billets d'entrée par spectateur. Un billet donnant droit à une matinée ou une après-midi de spectacle olympique, vous passeriez donc deux journées et demi autour d'un stade. Ceci sur le total des 18 jours des J.O., c'est bien maigre. Il vous faudrait bien choisir, dans une grille très limitée !

Baste ! Pendant les trois jours et demi restant, vous dites-vous, j'irai me promener, découvrir Moscou ou les autres villes olympiques, Leningrad, Tallin, Minsk, Kiev et même sortir de ces villes. Inutile de songer dès maintenant à un itinéraire intéressant et de préparer votre villégiature. Intourist, la société de tourisme soviétique a tout prévu pour vous.

A Moscou, elle a aménagé un schéma «olympique» de trans-

Les JO de 1980 à Moscou CE QUE VOUS VERRIEZ SI VOUS Y ALLIEZ...

ports avec itinéraires spéciaux entre les hôtels et les installations sportives. Si vous vous perdez, les agents spécialement choisis et particulièrement accueillants du Service Olympique d'Information Routière vous aideront à retrouver aussitôt votre chemin. Intourist vous proposera des schémas d'excursion, de visites de musées, d'expositions. Elle vous orientera vers les spectacles et bien sûr vers les inévitables articles-souvenirs : objets artisanaux, médailles commémoratives, timbres-poste olympiques et autres insignes. Si d'aventure, vous aviez le désir de vous échapper du carcan Intourist, les chauffeurs de taxi qui sont tous en train d'apprendre les langues étrangères seront là pour vous y reconduire sans autre discussion.

N'y-a-t-il pas là de quoi méditer, pour tous ceux qui pensent qu'on peut aller sur place pour rencontrer des dissidents, manifester son soutien aux opposants réprimés, emprisonnés, psychiatisés ? N'y-a-t-il pas de quoi faire réfléchir tous ceux qui, au nom d'un soutien à apporter sur place s'opposent à la campagne de boycott lancée

par le COBOM (Comité pour le Boycott des Olympiades de Moscou).

Joëlle FECLAZ

Les informations contenues dans cet article sont extraites d'articles publiés par l'Humanité du 1^{er} juin 1979, l'Humanité Dimanche du 16 mai 1979 et Les Nouvelles de Moscou.

Les filets du KGB

Le KGB s'est forgé une expérience. Il était présent en Argentine lors du Mondial, pour assimiler les techniques les plus récentes de contrôle des manifestations sportives. D'après des informations données par Le Canard Enchaîné, il a rencontré, à plusieurs reprises, la police française experte en matière de prévention et de répression des manifestations.

Le KGB est présent au sein même du Comité organisateur des J.O. D'après des révélations faites par un député belge dans une lettre adressée à Lord Killanin, président du Comité international olympique, deux des neuf membres du Comité sont d'importants et d'expérimentés responsables du KGB : Alexandre Gresko, expulsé de Grande-Bretagne en 1971, pour espionnage ; le professeur Nikitine (Alias Anatoli Gorsky, alias Anatoli Gromov) fonctionnaire du KGB en poste à Londres, dirigeant à Washington du trio d'espions Kim Philby, Donald Mac Lean, et Guy Burgess.

Le KGB disposera d'énormes moyens financiers. Les 120 millions de roubles (800 millions de francs) que coûteront le centre administratif des Jeux, et la salle des ordinateurs ne seront pas uniquement destinés à la centralisation et au contrôle des chronométrages, mais aussi à la centralisation des informations sur les journalistes et les visiteurs et à un dispositif panoptique de surveillance.



Vous pourriez deuxièmement y aller gratuitement et ce n'est pas

Libertés démocratiques

LE GOUVERNEMENT NE RELÂCHE PAS SES ATTAQUES

Au seuil des vacances, et trois mois après le 23 mars, le gouvernement n'a pas désarmé dans ses attaques contre les libertés démocratiques. Au contraire, serait-on tenter d'écrire au vu des événements de ces dernières semaines. Les interventions policières contre les travailleurs en lutte, les attaques contre les travailleurs immigrés, les provoca-

La libération de quelques-uns des otages du 23 mars ne saurait faire illusion : le gouvernement ne renonce en rien à ses attaques contre les libertés. Les libérations qui ont eu lieu, pour positives qu'elles soient, ne sont pas le fruit d'une quelconque révision des procès, pas plus qu'elles ne proviennent d'une amnistie. Effectuée discrètement, « à la tête du client », elles ne sont officiellement que des remises de peine. Les lourdes condamnations continueront à figurer sur les casiers judiciaires, tandis que plus d'une quinzaine de jeunes otages restent dans les cachots giscardiens. Certains d'entre-eux passeront l'été en prison. Pire même : le pouvoir a fait d'autres otages, comme ces deux

ouvriers Brestois, arrêtés après une manifestation des travailleurs des Arsenaux, et condamnés à 3 mois de prison ferme.

La politique des otages a un sens précis : en arrêtant et en condamnant — au hasard — des manifestants, le pouvoir cherche à intimider tout ceux qui veulent manifester, en faisant planer sur eux la terrible menace de l'emprisonnement. Cette politique là continue : il y a eu le 23 mars et le 1^{er} mai, mais aussi Cherbourg.

L'attaque se poursuit aussi contre d'autres libertés : avant de partir pour leurs vacances, les députés — ceux qui seraient dans l'hémicycle en tout cas — vont adopter définitivement la loi contre le droit de grève à la télévision. Et on peut faire

tions contre les manifestations, rien n'a cessé. Et cette semaine, l'Assemblée nationale va très probablement adopter définitivement deux projets de loi, l'un organisant l'expulsion massive des immigrés, l'autre restreignant considérablement le droit de grève à la télévision.

confiance au gouvernement pour mettre en œuvre rapidement les décrets d'application... L'attaque contre le droit de grève, ce sont aussi les interventions policières systématiques contre les usines en lutte. La encore, RVI-Blainville et RVI-Limoges en témoignent, le gouvernement continue sa sinistre besogne.

Cette semaine encore, les députés ré-examinent la loi Barre-Bonnet contre les immigrés, dont ils ont déjà adopté une partie. Ils votent la suite, alors que déjà, les foyers Sonacotra reçoivent la visite des sinistres uniformes noirs.

L'hypocrisie bourgeoise s'étale aujourd'hui dans toute sa laideur. Il faut le entendre, ces petits messieurs qui vantent l'action giscardienne en faveur des droits de l'homme ; il faut les voir, ces députés qui en ce moment préparent le « débat de conscience » — sans vote — sur la peine de mort, ce débat où ils pourront se mettre en valeur, devant les caméras de la télévision, après avoir voté — sans caméras cette fois-ci — l'expulsion massive des travailleurs immigrés. Il faut entendre le ministre de la justice dire que les crâges du 23 mars prépareront leurs examens dans de meilleures conditions, parce qu'en prison. Il faut entendre Bonnet affirmer que la France est une terre d'asile, après avoir envoyé ses flics jeter les immigrés à la rue.

Il n'y a qu'une réponse possible quand s'étale avec tant de morgue l'hypocrisie de la bourgeoisie : c'est celle de la lutte, massive et unie. Chacun sait bien que le gouvernement prépare toujours de mauvais coups pendant la période des vacances, escomptant une moindre mobilisation des travailleurs. Cette année, soyons en sûr, ne fera pas exception à la règle.

INCULPES DU 1^{er} MAI : MANIFESTATION MERCREDI A PARIS

Jeudi cinq personnes arrêtées à la fin de la manifestation du 1^{er} mai à Paris passent en procès.

Mercredi, le Collectif national pour la Libération de tous les inculpés du 1^{er} mai et du 23 mars et du 1^{er} mai organisent une manifestation. Départ place de Bastille à 18 h 30.

Alors, plus que jamais, la lutte pour les libertés démocratiques est nécessaire. C'est un combat long, et d'ampleur, à l'échelle des attaques gouvernementales. C'est aussi un combat qui ne doit pas subir de relâche, parce que la bourgeoisie ne relâche pas ses attaques.

N.D.

Marche silencieuse organisée par le MRAP pour protester contre les lois Bonnet et Stoléro

Mardi avait lieu une manifestation silencieuse à l'appel du MRAP, de Port Royal à Luxembourg. Le cortège précédé de représentants des syndicats CGT et CFTD du représentant du MRAP et de quelques élus de la région parisienne 2 000 personnes a défilé lentement et silencieusement. Des manifestants portaient l'étoile verte du MRAP. Des délégations syndicales étaient présentes, on remarquait notamment une grande banderole de la CGT Renault-Billancourt portée par des travailleurs français et immigrés : l'hôtellerie CFTD était également bien représentée.

L'ACCORD AGRICOLE DES NEUF

Nous avons cité brièvement dans notre dernière édition les mesures arrêtées en commun par les ministres de l'Agriculture des Neuf. Nous revenons de manière plus détaillée sur le contenu de ces accords.

● La question laitière est particulièrement épineuse, puisqu'il y a surproduction, et que la Commission de Bruxelles proposait des mesures radicales pour venir à bout de la montagne de beurre qui s'édifie. Le blocage du prix du lait entre dans cette logique. Mais, les ministres de l'Agriculture semblent avoir redouté d'aller plus loin dans les mesures de dissuasion. Les mesures prises sont en effet d'un impact bien moindre que ce que réclamait la Commission, qui préconisait une hausse de la taxe de co-responsabilité, actuellement fixée à 0,5 % du

prix indicatif du lait, à 3 % pour toute livraison annuelle supérieure à 20 000 litres. Les ministres de l'Agriculture ont décidé de laisser subsister le taux actuellement en vigueur de 0,5 %. Toutefois, une augmentation de ce taux pourra être décidée si la quantité livrée aux laiteries en 1979 dépasse de plus de 2 % celle de 1978. Dans ce cas, la taxe serait portée à 1,5 %, étant exemptés de cette augmentation, les agriculteurs qui n'auraient pas accru le volume de leurs livraisons. Si cette mesure constitue bien une dissuasion à l'augmentation de la production, elle reste en retrait de ce que demandait la Commission.

● Le démantèlement des montants compensatoires s'effectue à pas de tortue. Ces mécanismes, qui corrigent les fluctua-

tions monétaires qui ont eu lieu depuis la mise en place du marché commun agricole, favorisent les pays à monnaie forte dans leurs exportations, et les protègent contre les importations. De ce fait, certains secteurs agricoles des pays à monnaie plus faible se trouvent soumis à une rude concurrence. La mise en place du système monétaire européen a été retardée par le désaccord persistant sur cette question, le gouvernement allemand étant peu disposé à un abandon de ses montants compensatoires, qui entraînerait une baisse du revenu des agriculteurs allemands. L'accord intervenu en mars dernier prévoyait de supprimer progressivement sur quatre ans les montants compensatoires existants. Une petite étape dans ce sens vient d'être franchie, avec l'abaissement de 1 % des

montants allemands et de 0,5 % de ceux du Bénélux.

L'opération de réduction des MCM positifs allemands (autrement dit la réévaluation du mark vert, monnaie fictive dans laquelle s'effectuent les échanges agricoles communautaires) a pour effet, en principe, de faire baisser les prix agricoles (à la production) en Allemagne.

C'est pour lever les réticences allemandes que le ministre français de l'Agriculture a insisté pour que les prix agricoles — en ECU — soient relevés, ce qui a pour effet de compenser pour les agriculteurs allemands la baisse des montants compensatoires, et permet donc de lever les hésitations du gouvernement allemand. Les montants compensatoires allemands restent toutefois encore importants (9,6 %).

● Afghanistan : affrontements armés dans la capitale

Samedi, pour la première fois, à la suite d'une manifestation d'opposants au régime prosoviétique, des combats se sont déroulés dans la capitale de l'Afghanistan, Kaboul. Ces combats se sont poursuivis pendant plusieurs heures, faisant au moins cinquante morts. En même temps, des combats se poursuivent dans 23 des 28 provinces du pays. L'armée du régime de Taraki, qui compte 70 000 hommes, enregistre un nombre croissant de désertions des soldats qui sont des appelés. Il semble que le régime ne tienne que quelques axes de communication et quelques villes. En dehors des garnisons, le régime de Taraki fait intervenir une force spéciale qui se déplace dans des hélicoptères conduits par des pilotes soviétiques et qui est encadrée par des officiers soviétiques. Alors que la Pravda ne cesse d'accuser l'Iran, le Pakistan et la Chine d'aider la guérilla, il semble qu'en fait celle-ci soit largement renforcée en hommes et en armes par les désertions. Un des dirigeants de la rébellion a récemment déclaré : « Notre principale source de munitions est l'armée régulière ». La situation catastrophique du régime Taraki pourrait, selon les rumeurs persistantes, inciter les Soviétiques à trouver une solution de rechange, ce qui semble difficile.

● Réfugiés du Vietnam : développement de la solidarité

Une délégation du comité « Un bateau pour le Vietnam » conduite par J.P. Sartre devait être reçue par Giscard mardi pour lui demander d'organiser un pont aérien destiné à évacuer un maximum de réfugiés vietnamiens de Poulo-Bidong.

Alors qu'en France et dans d'autres pays se développent les initiatives de solidarité envers les réfugiés du Vietnam, il semble que la Malaisie ait repoussé vers la haute mer plusieurs bateaux de réfugiés ces derniers jours. Cependant, le gouvernement malais n'aurait pas procédé à l'expulsion des vietnamiens déjà installés dans les camps de transit.

Le gouvernement vietnamien, tout en acceptant une réunion dans le cadre du haut commissariat avec réfugiés de l'ONU, refuse une conférence internationale. C'est-à-dire qu'il n'admet pas faire autre chose que discuter des modalités techniques de la déportation. Samedi, le gouvernement norvégien a décidé de suspendre son aide au Vietnam en raison de son attitude en ce qui concerne le problème des réfugiés.

Le gouvernement chinois n'est déclaré favorable à une conférence spéciale de l'ONU sur les réfugiés. Le représentant de la Chine à l'ONU a écrit au secrétaire général à ce sujet, affirmant qu'une telle conférence devrait condamner les autorités vietnamiennes et leur appliquer des sanctions.

Avant le sommet de Tokyo

Carter en visite au Japon

Avant le sommet des pays industrialisés de Tokyo, le président américain Carter effectue actuellement une visite officielle au Japon.

La question de la sécurité en Asie du Sud-Est sera probablement au centre des discussions de Carter avec les dirigeants japonais. L'offensive soviétique y revêt en effet plusieurs formes : implantation de bases militaires dans les îles japonaises Kouriles occupées par l'URSS, renforcement de la flotte soviétique dans le Pacifique.

Il semble donc que le gouvernement japonais envisage de demander à Carter des garanties sur la protection militaire américaine. Les USA et le Japon pourraient accroître

leur collaboration économique, notamment en Asie du Sud-Est.

En se rendant en Corée du Sud à la fin de cette semaine après le sommet de Tokyo, Carter marquera la volonté américaine de maintenir une présence militaire dans la région. Alors qu'il s'était engagé à réduire les forces américaines en Corée du Sud pendant sa campagne électorale, Carter a accéléré les livraisons d'armes et d'avions au régime fasciste du Sud, faisant obstacle à la réunification pacifique. A l'occasion de sa visite à Seoul, Carter pourrait annoncer qu'il retarde encore l'évacuation des 35 000 soldats américains occupant la Corée du Sud.